

MAGAZINE
HÉROS QUÉBÉCOIS(ES !)
EN LIMOUSIN **C 1**

QUESTIONS D'ARGENT
LE JUGE JACKSON ORDONNE
DE SCINDER MICROSOFT EN DEUX **B 1**

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 8 JUIN 2000 www.lesoleil.com

Québec ouvre un accès au fleuve

Un décret permettra d'aller jusqu'à exproprier des terrains le long du boulevard Champlain

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le conseil des ministres a adopté un mécanisme bloquant toute spéculation sur des terrains situés en bordure du Saint-Laurent le long du boulevard Champlain. Le gouvernement se donne ainsi les moyens de réaménager les berges du fleuve au profit des citoyens.

Un décret publié dans la *Gazette officielle*, hier, autorise la Commission de la capitale nationale (CCN) à « imposer une réserve pour fins publiques » dans le but de favoriser l'accès au fleuve des Québécois.

Le but? Transformer le boulevard en « promenade du littoral »

C'est à travers cet organisme que Québec a décidé d'acquérir les terrains qu'il convoite. Ils sont tous situés à Sillery et à Sainte-Foy.

Le décret gouvernemental rappelle que le littoral du Saint-Laurent dans ce secteur est « l'un des paysages les plus remarquables de la capitale nationale ». La CCN souhaite qu'il soit protégé et mis en valeur. L'aménagement prévu pourrait inclure une plage.

En réservant les terrains comme il le fait, le gouvernement indique clairement son intention de s'en porter acquéreur. La loi lui accorde un maximum de quatre ans pour les acheter, soit à l'issue d'une négociation, soit par expropriation.

D'ici là, les lots convoités ne pourront être l'objet d'aucune spéculation foncière. Lorsqu'il exercera son droit d'achat, Québec ne tiendra pas compte non plus des améliorations que les actuels propriétaires pourraient avoir apportées entre-temps.

Les lots désignés dans le décret appartiennent soit à des particuliers,

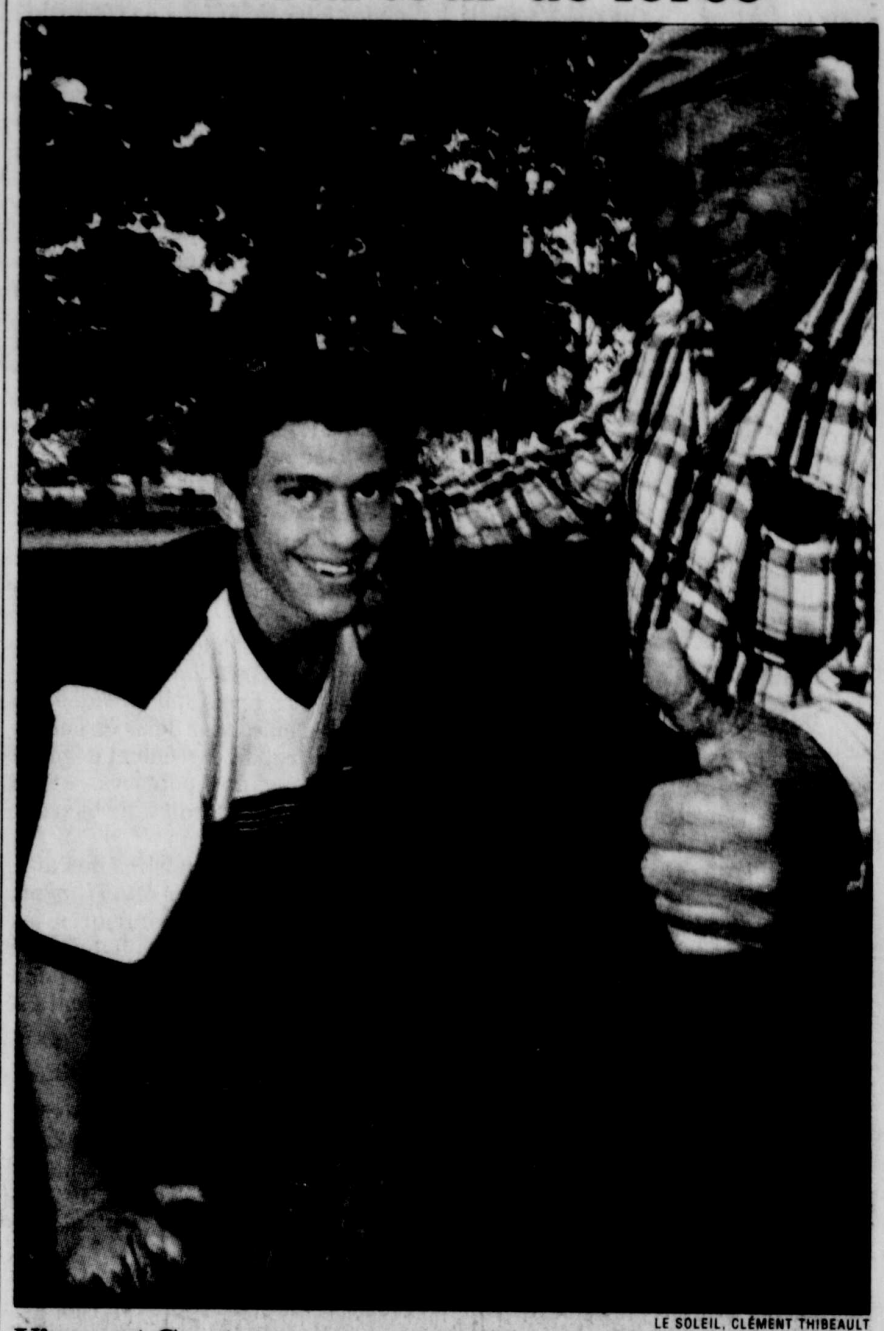
Voir DÉCRET en A 2 ➤



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La zone totalise près de 360 000 mètres carrés, ce qui est considérable. Elle s'étend de la côte Ross, à l'ouest, à la côte Gilmour, à l'est. De ce côté, elle s'arrête juste avant la marina. Cette photo est prise de la côte de l'Église, à Sillery.

Un vrai tour de force



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Vincent Couture vient de réussir un exploit peu banal. Le Lévisien, qui a eu 17 ans hier, vient de s'inscrire au Livre des records Guinness en exécutant, devant 700 camarades en délire, 96 «push-up» en 57 secondes... sur un seul bras. À lire en page A 3.

PROCÈS D'ANDRÉ GAGNON

« Louis » ne sera plus jamais le même...

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

« J'ai peur d'être plus violent avec tout le monde », confie une victime présumée

MONTMAGNY — Un coeur de pierre. C'est ce qu'un jeune auto-stoppeur dit être devenu après avoir été drogué et agressé par André Gagnon, en décembre 1996, et avoir été au départ ignoré par les policiers.

« J'ai peur pour l'avenir... J'ai peur d'être plus violent avec le monde, confiait le jeune homme de 21 ans hier, après son témoignage au palais de justice de Montmagny. Ça m'a endurci. »

Louis (prénom fictif) sait très bien qu'il n'est plus le même. Alors qu'une photo, prise avant la présumée agression, le montre les cheveux longs et le sourire fendu jusqu'aux oreilles, le jeune homme est maintenant sombre, méfiant et carrément révolté.

Au cinquième jour du procès d'André Gagnon, accusé d'homicide involontaire, d'agressions sexuelles et d'avoir drogué 13 victimes alléguées, le jeune homme de Mont-Joli est venu décrire hier au juge Pierre Rousseau la mésaventure dont il aurait été victime le 23 décembre 1996.

Employé dans une pépinière de Sherbrooke, Louis décide ce jour-là de se rendre sur le pouce fêter Noël avec sa mère, à Mont-Joli.

Dans le secteur du pont de Québec,

Voir GAGNON en A 2 ➤

DOSSIER GABRIEL LESSARD

Le couvercle saute

Me David qualifie de « cheap shot » l'affaire de la pertinence zéro

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

QUÉBEC—Le couvercle a sauté, hier, à l'enquête du coroner sur la mort de Gabriel Lessard quand Me Roger David a qualifié de « *cheap shot* dans les jambes du Dr Labrie » la déposition du 29 mai du président du Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ), le Dr Michel A. Bureau, qui avait révélé l'existence d'une cote de pertinence zéro au programme de dépistage précoce du cancer de la prostate du Dr Fernand Labrie.

L'affaire a éclaté quand un autre procureur du Dr Labrie, Me André Morisset, a interrompu le témoignage de l'éthicien Pierre Deschamps pour dénoncer « les initiatives et les écarts » du procureur du coroner, Me Jean-Guy Picard, qui « allaient au-delà de l'enquête sur les circonstances et la mort de Gabriel Lessard ». Sommé par Me



Me Roger David



Me Pierre Deschamps

Voir LESSARD en A 2 ➤

Air Québec, coop des airs

Selon son promoteur, le nouveau transporteur s'envolera à l'automne

OLIVIER BOSSÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un nouveau transporteur aérien survolera nos têtes dès l'automne prochain et entrera en compétition directe avec Air Nova, filiale régionale d'Air Canada. Il s'agit d'une coopérative qui réunit pour le moment trois transporteurs régionaux: Air Alma, Air Satellite, de Baie-Comeau, et Propair, basé à Rouyn-Noranda.

« Ça va donner le choix aux clients ! », lance M. Jacques Simard, initiateur du projet et président d'Air Alma, en entretien téléphonique avec LE SOLEIL.

Le président d'Air Alma pilote le projet

Depuis la disparition d'InterCanadien, l'hiver dernier, Air Nova jouit d'un quasi-monopole dans le transport aérien au Québec. « En ce moment, l'aviation se refait à la grandeur du Canada, poursuit M. Simard. Il nous fallait réinventer une manière de rétablir une compétition saine au Québec. C'est la voix la plus logique ! »

Ce nouveau joueur dans le domaine de l'aviation offrira exclusivement des lignes régulières à l'intérieur du Qué-

Voir AIR en A 2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **Le Fonds de solidarité ne ferme pas la porte** Page B 3

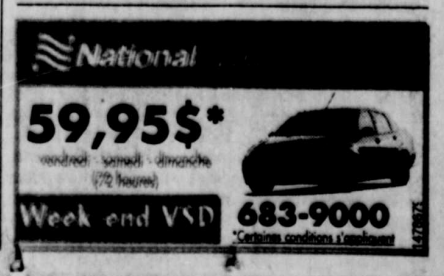


LA MÉTÉO



Maximum 16, minimum 10
Pluie débutant en après-midi. Demain: ensoleillé. Détails **page D 7**

QUÉBEC, 104e ANNÉE, N° 159
FLORIDE, 1,75 $US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES
JEUDI
6 27657 00074 2



AIR Chaque région desservie

Suite de la Une

bec. À titre d'exemple, la flotte d'Air Alma compte, comme types d'appareil, l'Embraer 110, le Cessna 404, le Piper Navajo et trois modèles différents de Bell (206, 222 et 412). M. Simard assure que « chaque région du Québec sera desservie ».

Air Québec ou Air Québec Métro (le nom reste à déterminer) compte donc pouvoir voler sous ses nouvelles couleurs d'ici quelques mois. M. Simard croit qu'ainsi, autant les transporteurs que les clients et le gouvernement seront gagnants. « Éviter un monopole allait dans le sens des intérêts communs. En cas de conflit de travail dans la compagnie en situation de monopole, qu'est-ce qu'on fait ? On ferme la province ? », ironise le président d'Air Alma.

NOUVEAUX ALLIÉS POSSIBLES

La nouvelle coopérative n'exclut pas la possibilité que d'autres transporteurs puissent se joindre au groupe. M. Jacques Simard avoue être toujours en discussion avec certaines entreprises, sans toutefois pouvoir avancer de noms. Il est permis de croire

Chaque compagnie membre de la coopérative demeure autonome financièrement

que des compagnies telles Régionnair ou Air Inuit seraient intéressées à faire partie de cette union. M. Bill Thompson, directeur des opérations commerciales chez Air Inuit, admet que son entreprise a pris part à des discussions sur le sujet, mais précise que sa participation au projet « est loin d'être confirmée. »

Fait à noter, chacune des compagnies membres de la coopérative demeure totalement autonome financièrement.

Rappelons que le ministre des Transports, M. Guy Chevrette, a publiquement appuyé la formation d'une telle coopérative il y a quelques semaines. Il déplorait du même coup la piètre qualité des services offerts par Air Nova.

Selon l'attachée de presse du ministre, Édith Rochette, le dossier est actuellement suivi de très près, mais aucune demande d'aide précise n'a été portée à l'attention du ministère jusqu'à maintenant. Elle réaffirme qu'une saine concurrence dans le domaine de l'aviation demeure une des préoccupations majeures du ministre Chevrette.

COMPÉTITION EN VOL

Du côté d'Air Nova, on tente de minimiser l'impact de cette nouvelle association. « Ce n'est pas un changement de grande envergure sur le marché québécois, puisque les transporteurs existaient déjà », soutient Lucie Francœur, porte-parole de l'entreprise. Elle concède néanmoins que cette mise en commun sera bénéfique pour le groupe d'associés, ne serait-ce que pour l'achat en gros du carburant.

GAGNON Faux nom

Suite de la Une

un homme qu'il identifie comme André Gagnon le fait monter à bord de sa voiture. « Il m'a donné un faux nom, il m'a dit qu'il s'appelait Alain », affirme le jeune homme.

Louis raconte qu'en cours de route, le conducteur lui a offert un gâteau au chocolat de type Joe Louis, scellé dans un emballage de plastique. « J'ai mangé le gâteau et j'étais très fatigué quelques minutes plus tard », a raconté le jeune homme.

Gagnon l'a alors averti qu'ils allaient d'abord faire un arrêt à sa résidence de Berthier-sur-Mer et qu'il irait ensuite le conduire à Rivière-du-Loup.

En entrant dans la maison, Louis affirme qu'il commençait à « cogner des clous ». Il a bu un verre de jus de fruits et est allé se coucher sur le divan. « J'ai vu le monsieur s'approcher de moi, il souriait, il avait l'air heureux, raconte le jeune homme. Je ne pouvais plus me lever. Je me suis réveillé à l'hôpital. »

Après avoir passé quelques heures à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à souffrir d'étourdissements, de nausée et de maux de tête, Louis s'est rendu à la police pour porter plainte.

« Ça s'est très mal passé, avoue le jeune homme. Le policier ne me croyait pas, il disait d'attendre d'être dégelé. Il avait l'air de penser que j'étais un petit drogué qui inventait une histoire. »

Ce n'est que quelques semaines plus tard que sa déclaration sera prise.

En entrevue, Louis, qui ne cache pas fumer de la marijuana de façon hebdomadaire, s'est dit carrément dégoûté par l'attitude des policiers. « S'ils avaient bougé, ça aurait évité bien des problèmes. »

En réponse à une question de l'avocat d'André Gagnon, Me François Huot, Louis a affirmé qu'après les événements, il a pensé qu'il avait été sodomisé. « J'avais l'impression d'avoir un suppositoire dans le cul », a résumé le jeune homme.

« IL SE TRIPOTAIT LE SEXE »

Un troisième vendeur de chocolat, qui vit aujourd'hui à Sherbrooke, a raconté en cour hier ce qui se serait passé en septembre 1995, à Rivière-du-Loup, alors qu'il était parti faire de la vente avec André Gagnon et deux autres jeunes.

Très précis et presque trop volubile, le jeune homme âgé de 20 ans, a décrit en détail sensiblement la même histoire que les deux témoins de la veille.

Il dit lui aussi avoir été drogué en mangeant un sous-marin à saveur de pizza. « Je me sentais comme si j'avais pris 2-3 caisses de 24 en cinq minutes », illustre le jeune.

Le jeune homme a raconté qu'une fois rendu dans la chambre de motel, il était tellement étourdi qu'il a perdu la carte. Il s'est réveillé à l'aube et aurait aperçu André Gagnon « qui se tripotait le sexe ».

Le jeune homme a lui aussi pensé qu'il avait été victime d'une sévère intoxication alimentaire. C'est au moment de l'arrestation de l'homme de Berthier-sur-Mer en février 1999 qu'il a décidé de porter plainte à la police.

DÉCRET Geste concret

Suite de la Une

soit à des entreprises comme Investissement du Foulon, les Pétroles Inc. ou la Société immobilière Irving.

La zone totalise près de 360 000 mètres carrés, ce qui est considérable. Elle s'étend de la côte Ross, à l'ouest, à la côte Gilmour, à l'est. De ce côté, elle s'arrête juste avant la marina.

Au moment voulu, la Commission de la capitale nationale devrait disposer d'environ 5 millions $ pour procéder aux acquisitions nécessaires. Les fonds devant servir à la décontamination des terrains de la Irving seront puisés dans une autre enveloppe.

Le décret publié hier est le premier geste concret posé par le gouvernement pour ouvrir une nouvelle fenêtre sur le Saint-Laurent. « C'est l'une des meilleures nouvelles que l'on pouvait avoir pour la région de Québec », s'est réjoui le ministre Paul Bégin, responsable de la capitale nationale.

Une fois que les lots seront officiellement tombés dans le domaine public, l'aménagement des berges s'effectuera à un rythme compatible avec l'état des finances du gouvernement, a-t-il ajouté.

La Commission de la capitale nationale souhaite que le projet soit entièrement complété pour le 400e anniversaire de la fondation de Québec, en 2008. Elle a déjà mené des études sur les aménagements qui devraient être réalisés pour transformer le boulevard Champlain en « promenade du littoral ».

LESSARD Des écarts

Suite de la Une

Picard de préciser ces écarts, Me Morisset a mentionné le mandat de Me Deschamps laissé à sa discrétion et l'intervention du président du FRSQ sans dépôt préalable de documents.

« Il y a des experts qui sont embarqués dans des domaines où on ne s'attendait pas, a expliqué le coroner Luc Malouin. Le professeur Bureau est un de ceux-là. Si on avait su qu'il déposerait des documents, vous les auriez eus. Ils sont atterris en vrac le lundi matin. »

Me Malouin a précisé que le Dr Bureau avait été appelé comme témoin factuel pour clarifier la déposition du Dr Guy Pelletier qui, lors de son témoignage, avait déclaré que le Comité d'éthique de l'Université Laval ne se préoccupait pas de l'aspect scientifique des programmes de recherche et se fiait pour ce volet-là aux organismes subventionnaires.

« Zéro pertinence, faut le faire, a lancé Me David. On ne peut dire assez comment ce témoignage-là nous a fait mal »

« Zéro pertinence, faut le faire, a lancé Me David. On a demandé au FRSQ de sortir tous les documents se rapportant à l'évaluation du projet du CHUL depuis 1988. On ne peut dire assez comment ce témoignage-là nous a fait mal », a-t-il poursuivi. Pendant la pause, c'est le Dr Labrie lui-même qui a fait remarquer au SOLEIL que la cote « pertinence zéro » ne s'appliquait pas au programme de dépistage, mais à un programme de formation d'équipes en recherche. Ce qui changerait toute l'histoire.

TROP PROCÉDURIER

Tout au long de son contre-interrogatoire de Me Pierre Deschamps qui a duré toute la journée, Me David s'est par ailleurs employé à montrer que le témoin expert du coroner en éthique était trop catégorique, trop procédurier et indûment strict dans son rapport d'expertise. Sur deux points au moins, il a pris l'éthicien en défaut.

Confronté aux notes sténographiques, Me Deschamps a en effet dû admettre que le Dr Labrie n'avait jamais dit, lors de son témoignage, que l'échelle B-2 du programme de recherche et la grille d'analyse remplie par le clinicien pour des fins statistiques n'avaient pas été soumises au Comité d'éthique. Les passages incriminés se rapportant à ces deux éléments ont en conséquence été rayés du rapport d'expertise de Me Deschamps à la demande du coroner.

Quant à son premier objectif, qui était d'ausculter la portée de la règle relative à l'interdit édicté par Me Deschamps de faire toute modification à un protocole de recherche sans autorisation préalable, Me David n'est pas parvenu à s'entendre avec l'éthicien, en particulier sur l'obligation ou non de soumettre au Comité d'éthique l'abandon de l'échographie transrectale de routine en octobre 1990.

Me Deschamps a maintenu que l'échographie était avec le toucher rectal l'un des deux bras du protocole de recherche 2-90 du Dr Labrie et que sa suppression constituait une modification majeure qui exigeait l'autorisation préalable du Comité d'éthique.

« Je n'ai jamais dit qu'on n'aurait pas dû abandonner l'échographie. Je ne dis pas que ce n'était pas pertinent. Je ne dis pas que c'est une faute. Je fais une constatation. Je dis que c'est une modification majeure », a répété l'éthicien également juge au Tribunal canadien des droits de la personne.

« Je suis toujours la même ligne de conduite, a-t-il insisté. Si un élément figure au protocole de recherche et qu'on y apporte une modification, il faut que le Comité d'éthique en soit informé. Du moment que la médecine s'exerce à l'intérieur d'un protocole de recherche, il y a une rigueur, un élément contraignant, qui n'est pas présent autrement. »

À Me David qui lui demandait si la règle de l'interdit ne pouvait souffrir aucune dérogation ponctuelle, Me Deschamps a convenu que certains changements mineurs pouvaient être soumis à l'approbation du président avant de suivre le processus normal du Comité d'éthique, ce qu'il a appelé une « approbation allégée ».

« Si vous changez l'heure d'une prise de sang de 14 h à 15 h, il n'est pas nécessaire d'en informer le président. Il ne faut pas grossir les choses », a illustré l'éthicien.

Vu l'absence de procès-verbaux, Me David a résumé la situation en disant qu'on ne pouvait pas établir que le Comité d'éthique n'avait pas été avisé de la suppression de l'échographie par le Dr André Dupont, décédé depuis, et que le Comité d'éthique, en prenant connaissance du changement, n'avait pas été d'avis que ça n'exigeait pas une approbation.

Me David a finalement tenté de confondre Me Deschamps sur la compositon et le fonctionnement du Comité d'éthique sur lequel il siège à l'Institut de cardiologie de Montréal, en montrant qu'à certains égards, ce comité ne respectait ni les Lignes directrices du Conseil de recherches médicales du Canada ni les recommandations du plan d'action ministériel en matière de recherche. « C'est encore pire qu'à l'Université Laval », a-t-il lancé.

Pas plus que sur l'abandon de l'échographie transrectale qui est, pour l'un, l'abandon d'un « bras inutile » et, pour l'autre l'abandon d'un « bras majeur » du protocole de recherche, le procureur et l'éthicien ne sont parvenus à s'entendre sur le Comité d'éthique de l'Institut de cardiologie de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 9
Le Québec et le Canada ..... 10 à 16

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 10
Bourses ..... 4 et 5
Opinions 9
Le Monde 11

CAHIER C
Magazine Actualités ..... 1 et 2
Télévision 2
Arts et spectacles ..... 3 à 10
Votre agenda 4
Annonces classées ..... 6 à 8
Décès ..... 8 à 10

CAHIER D SPORTS
Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements 7

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

EN BREF

PLACE DES ARTS

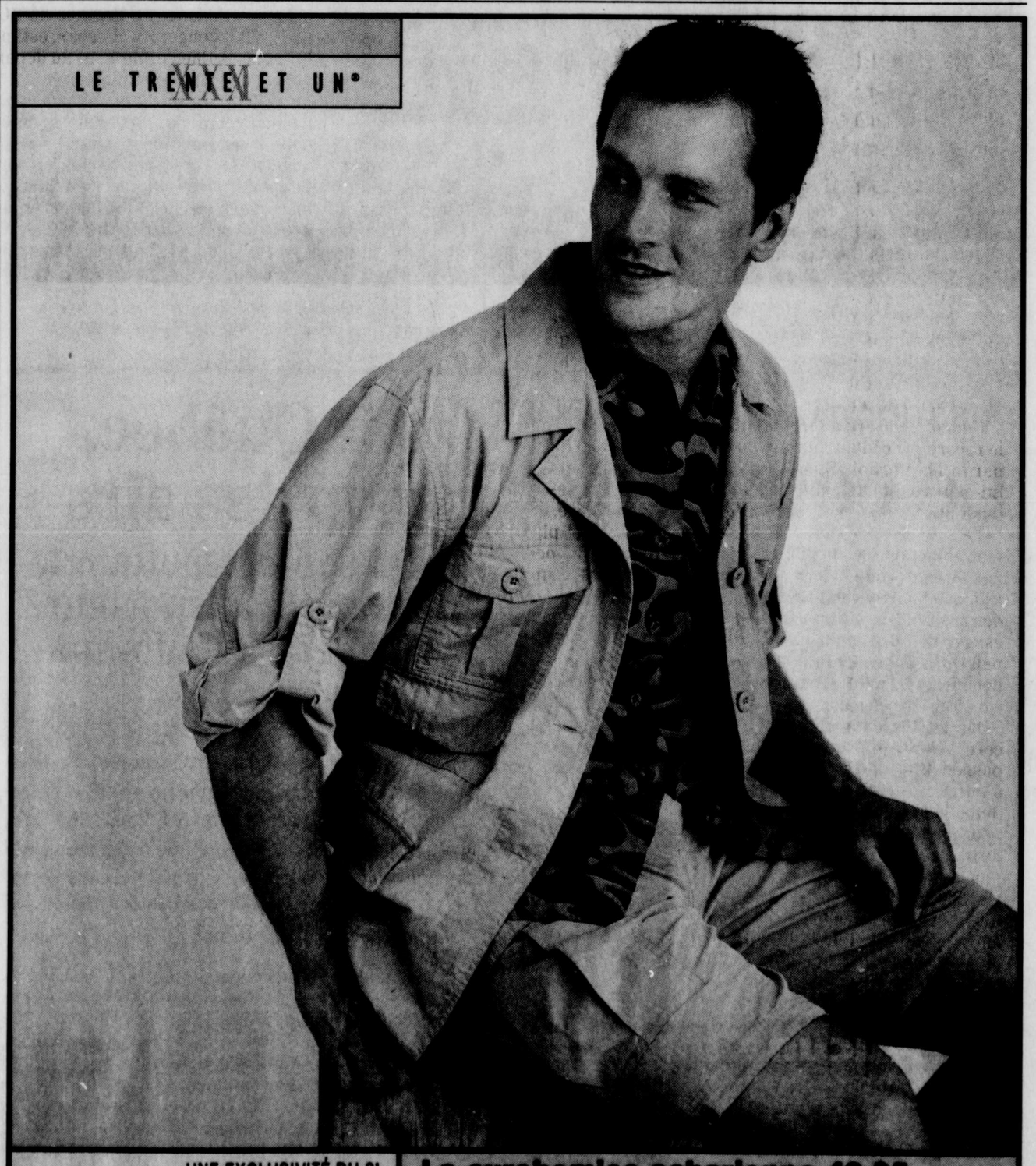
Jugement maintenu

Dans un jugement rendu public hier, la juge Louise Ménard, du Tribunal du travail du Québec, déclare la direction de Place des Arts coupable d'avoir employé des briseurs de grève lors de l'édition 1999 du Festival international de Jazz de Montréal. Déjà, le 22 mars dernier, le juge Claude Saint-Arnaud, du même Tribunal du travail, avait également reconnu la Place des Arts coupable d'avoir utilisé des briseurs de grève. Le rapport d'un enquêteur du ministère du Travail concluait récemment que l'employeur avait engagé des briseurs de grève à au moins 232 reprises entre le 21 mars et le 18 avril dernier. La Cour entendra prochainement la requête en injonction présentée par le syndicat des techniciens (FTQ) en vue d'enjoindre la Place des Arts de cesser d'avoir recours à des briseurs de grève et de se conformer aux lois du travail. (PC)

C'ÉTAIT HIER

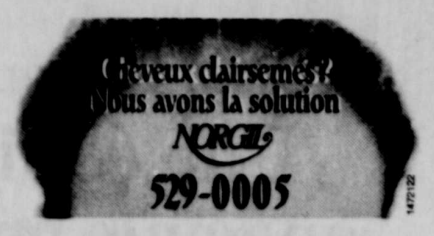
1987 — Au Sommet économique de Venise, le premier ministre Mulroney et les autres chefs de gouvernement s'engagent à mieux coordonner leurs politiques économiques, à réduire leurs subventions à l'agriculture et à coopérer pour combattre le sida.

1983 — La navette spatiale américaine « Enterprise » survole Montréal sur le dos d'un Boeing 747.



UNE EXCLUSIVITÉ DU 31 — La surchemise saharienne 49.95
C'est une économie de 47% sur un style dominant de la saison. Nouveau mélange poids plume coton et nylon, poches multiples, manches à rouler sur sangles boutonnées. Sable, kaki, marine, ciment. P.m.g.tg. Rég. 95.00* bermuda cargo cordons 49.95, chemise camouflage 9.99
la maison simons
*LE PRIX RÉGULIER INDIQUE LE PRIX AUQUEL CET ARTICLE EST HABITUELLEMENT VENDU CHEZ SIMONS ET N'EST PAS UNE INDICATION DU PRIX AUQUEL EST VENDUE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.
QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS





LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Vincent Couture, étudiant au collège de Lévis, vient d'inscrire son nom dans le Livre des records Guinness.

Guinness pour Vincent

Un collégien bat le record de push-up sur un bras

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

■ PINTENDRE — Pour la plupart des étudiants, le mot «Guinness» évoque la bière. Vincent Couture, lui, pense au Livre des records. Il vient d'y inscrire son nom en exécutant 96 push-up en 57 secondes... sur un seul bras!

Il a exécuté 96 push-up sur un bras ... en 57 secondes!

L'étudiant du collège de Lévis a exécuté son tour de force dans l'auditorium de l'école, mardi matin, devant 700 camarades en délire. «C'était ma manière de fêter», a dit le jeune homme, qui a eu 17 ans hier. Jean Garon, maire de Lévis, et Dominique Gauthier, champion de ski, lui ont servi de témoins.

Vincent Couture a largement battu le record précédent, établi l'an passé par le Thetfordois Steeve Baker. Celui-ci avait mis une minute à faire 85 push-up.

C'est en regardant le film Rocky, tranquillement assis dans sa maison de Pintendre, que Vincent a eu la révélation. «Voir Sylvester Stallone faire des push-up, ça m'a impressionné. J'ai essayé de faire comme lui: j'étais capable d'en faire dix de suite!» Sans se décourager, l'adolescent a commencé à s'entraîner en salle.

Quand Steeve Baker a inscrit son record, Vincent était déjà décidé à le surpasser. Il lui aura fallu quatre mois d'entraînement intensif, à raison de deux heures et demie chaque jour, pour parvenir à son but. Et des heures de travail avec Vincent Métivier, le responsable des sports au collège de Lévis, pour organiser l'événement Guinness. «Quand je commence quelque chose, je dois le finir, dit l'étudiant, je suis comme ça.»

Ses parents, Fernand et Thérèse, éclatent d'orgueil parental. «Il réussit bien dans ses études et s'implique dans toutes sortes de choses», raconte sa mère. «Je suis fière de lui parce qu'il possède les vraies valeurs.»

Thérèse Couture rend grâce à la sainte Vierge. «La force de ma famille, c'est la religion. Mes enfants ont tous la foi, j'en dis merci à Jésus.»

Dernier d'une famille de cinq, Vincent a vu ses sœurs devenir médecin, musicienne, comptable. Mais son modèle, c'est plutôt son cousin Manny Malhotra, hockeyeur des Rangers de New York. Lui-même athlète, il pratique le football et le tir à l'arc.

Malgré tout, Vincent ne compte pas se lancer dans le sport professionnel. Son plus grand bonheur, c'est chasser le chevreuil en compagnie de Chloé et Maggy, ses labradors chocolat. «J'aime le contact avec la nature», dit le futur ingénieur forestier, qui entamera en septembre prochain des études collégiales en sciences.

Dans sa cuisine à l'ancienne, chauffée au poêle à bois et ornée d'images pieuses, le discret Vincent a reçu un défilé d'admirateurs. Il accepte les félicitations en rougissant. «Après tout, je n'ai fait le concours que pour le plaisir», conclut-il en souriant.

Vol de tableaux

Un Riopelle et un Krieghoff dérobés dans une galerie d'art de Lévis

DAPHNÉ BÉDARD
Le Soleil

■ **LÉVIS — Deux tableaux de grande valeur patrimoniale, un Riopelle et un Krieghoff, ont été volés à la Maison Louise-Carrier de Lévis mardi vers 22 h.**

L'infraction aurait été commise par deux individus. Ils ont fracassé la porte principale de la bâtisse à l'aide d'une barre de fer avant de pénétrer à l'intérieur. Le système d'alarme de l'édifice s'est déclenché, mais les cambrioleurs ont eu le temps de s'enfuir, œuvres d'art en main, avant l'arrivée des policiers quelques minutes plus tard. La voiture des suspects, un véhicule volé, a été retrouvée vide à la terrasse de Lévis peu de temps après.

Les toiles *Campement indien* (1860) de Cornelius Krieghoff et *Sans titre* (1958) de Jean-Paul Riopelle sont évaluées à 67 500 $ et font partie de la collection créée dans le cadre des festivités du centenaire du Mouvement Desjardins. Elles étaient exposées à la Maison Louise-Carrier depuis le 1er mai avec une quarantaine d'autres tableaux de peintres québécois tels Borduas, Lemieux et Pellan.



Une des deux toiles volées, «Campement indien» de Cornelius Krieghoff (1860).

«Riopelle et Krieghoff sont deux peintres majeurs et représentent à eux seuls une page d'histoire. Leurs œuvres sont des objets précieux du patrimoine artistique québécois. C'est une grande perte pour nous», estime Claude Vallières, coordonnateur aux arts visuels de la galerie d'art.

Les policiers de Lévis sont toujours à la recherche des tableaux et des suspects.

La galerie Louise-Carrier avait déjà été victime de vol il y a trois ans. Quatre tableaux, dont un Suzor-Côté, avaient alors été dérobés. Ils avaient été retrouvés par la suite.

EMPOISONNEMENT À L'ARSENIC

On veut des réponses

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

SAINTE-FOY — Les gens de l'Université Laval empoisonnés à l'arsenic veulent des réponses. Ils ont pu bombarder les médecins de questions, hier après-midi.

C'est le doyen de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation qui a pris l'initiative d'organiser une rencontre entre les médecins et les personnes intoxiquées. «L'article du SOLEIL a fait bouger les choses», estime François Pothier, professeur au département de sciences animales.

En effet, les victimes de l'empoisonnement déploraient surtout le manque d'informations fournies par le corps médical. M. Pothier reconnaissait toutefois que leur situation est pour le moins inusitée, ce qui expliquerait un peu le silence des médecins.

Par ailleurs, les trois personnes qui avaient entamé le traitement avec l'antidote DMPS mardi ont déposé leurs échantillons d'urine à l'Unité de médecine familiale du CHUL hier matin. Elles connaîtront les résultats aujourd'hui.

Ces trois personnes, les plus intoxiquées, avaient reçu des échantillons de DMPS restant au Centre de toxicologie de Québec. Ces premiers traitements servaient de tests pour vérifier l'efficacité de l'antidote.

Les autres victimes de l'empoisonnement devraient à leur tour commencer le traitement aujourd'hui ou demain, dès que le médicament arrivera des États-Unis. Ils ingéreront trois pilules par jour pendant deux semaines. Les médecins feront un suivi durant quatre à six semaines pour vérifier les effets.

Les résultats de tests sanguins indiquent déjà que les principaux organes et systèmes n'ont pas été atteints. Reste à évaluer les effets à long terme. Selon le Dr René Blais, du Centre antipoison, il n'existe pas de test pour évaluer la quantité d'arsenic fixée sur les tissus.

Quant à la fameuse machine à café du pavillon Paul-Comtois au centre de cette histoire, elle a finalement pris le chemin de Montréal hier. Les experts du Centre de police scientifique l'examineront sous toutes ses coutures.

Les enquêteurs veulent d'abord savoir si le malfaiteur aurait pu introduire l'arsenic sans ouvrir la machine. Pour ce faire, les experts examineront les parois pour vérifier si le poison aurait pu être soufflé à l'intérieur à l'aide d'une paille.

Les policiers veulent aussi connaître la quantité exacte d'arsenic contenue dans le café Mundo ainsi que sa composition. En déterminant le type précis d'arsenic, s'il est de fabrication artisanale ou industrielle, ils pourront vérifier s'il provient d'un laboratoire de l'université ou non.

Pendant ce temps, les enquêteurs continuent de recueillir les témoignages. Après avoir rencontré une dizaine de personnes, mardi, ils ont poursuivi leurs interrogatoires hier.



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La machine à café est partie de la centrale de police de Sainte-Foy pour prendre le chemin du Centre de police scientifique de Montréal où des experts l'analyseront.



SAINT-NICOLAS

Une équipe spéciale contre les fous du volant

Marc Saint-Pierre
Le Soleil

■ SAINT-NICOLAS — Si la Régie intermunicipale de police de Chaudière-Etchemin y consent, la ville de Saint-Nicolas aura à son service exclusif une équipe spéciale de circulation dans ses rues cet été.

Beaucoup d'excès de vitesse et trop d'accidents

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL le maire de Saint-Nicolas, Roger Noël, hier.

« Nous avons décidé que nous aurions une équipe de circulation sur le territoire de Saint-Nicolas cet été. Il y a beaucoup d'excès de vitesse et beaucoup d'accidents chez nous. En 1999, par exemple, il y a eu 94 accidents sur la route 116, dont 15 avec blessés. Sur la 132, il y a eu 57 accidents, dont deux avec des morts. Sur le chemin Olivier, 25. Sur la route Lagueux, 23. C'est inacceptable », a affirmé le maire Noël.

« Le but de l'équipe spéciale de circulation, ce n'est pas de faire entrer une fortune dans les coffres de la Ville, ce n'est pas de faire de l'argent. Ce que nous voulons signifier à nos concitoyens, et ils nous ont fait part de leurs craintes à l'occasion de la campagne électorale, c'est que nous nous préoccupons de leur sécurité. Nous voulons dire également aux fous du volant, la vitesse à Saint-Nicolas, c'est tolérance zéro », a ajouté M. Noël.

DEUX POLICIERS À LA CIRCULATION

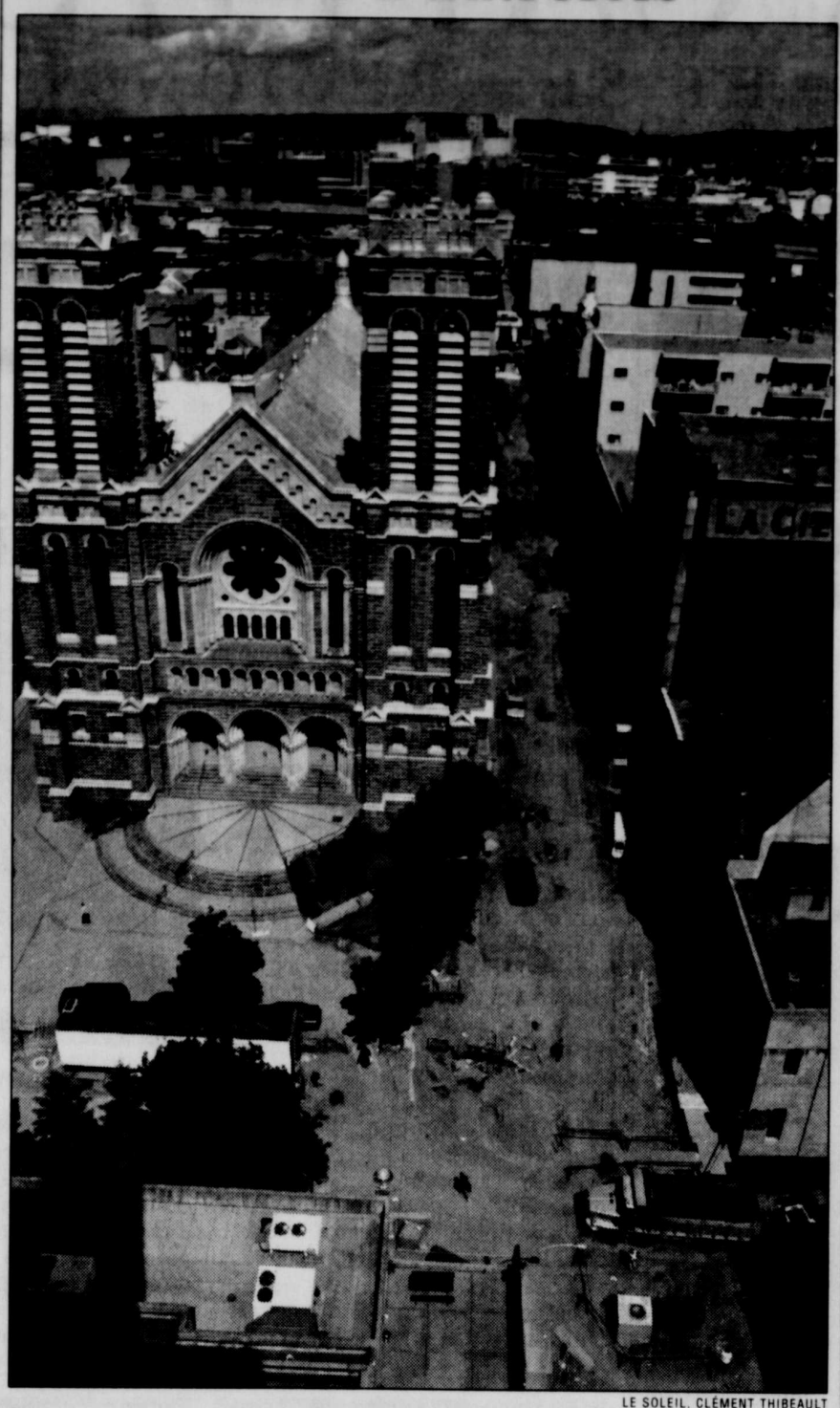
Le projet de la Ville, c'est précisément d'obtenir, de la Régie intermunicipale de police Chaudière-Etchemin, deux policiers qui seraient exclusivement assignés à la circulation. Ceci, sur la base d'une pleine semaine de travail de 40 heures, à compter de la mi-juin, jusqu'à la mi-septembre.

Des projections faites par l'administration Noël, il se dégage que la Ville tirera quelque 160 000 $ en revenus de contravention de l'action de son équipe spéciale. Une équipe spéciale qui amènera en revanche des coûts directs de 56 000 $, auxquels s'ajouteront des frais de fonctionnement de 53 000 $ de la cour municipale. Et quelques montants pour les municipalités de Saint-Rédempteur et Saint-Étienne, partenaires avec lesquelles Saint-Nicolas partage la cour municipale.

La Ville de Saint-Nicolas ne s'en tiendra pas qu'à son équipe spéciale pour améliorer les conditions de la circulation sur son territoire. L'administration va revoir sa signalisation au chapitre de limites de vitesse, entre autres l'ajustant à la réglementation provinciale le cas échéant.

Le projet de Saint-Nicolas sera soumis à l'examen des membres de la Régie de police, à l'occasion de leur assemblée, ce soir à Saint-Romuald.

Allure d'autrefois



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

La rue Saint-Joseph commence à retrouver son allure d'autrefois avec le toit du mail supprimé jusqu'à la rue du Pont. On peut ainsi admirer l'architecture d'édifices patrimoniaux comme ceux de Paquet et de Laliberté. La place de l'église Saint-Roch semble bien profiter de ce dégagement visuel. La Ville de Québec terminera la réfection de son réseau d'aqueduc et d'égouts au cours des prochains jours. Dans une semaine, les piétons pourront marcher à nouveau sur les trottoirs, entre les rues de la Couronne et de l'Église. Ce n'est qu'à fin juillet que la rue sera pavée et que les travaux se concentreront sur la nouvelle porte du mail, passée la rue Dupont. R.F.

CUQ

La liste des équipements régionaux sera courte

Robert Fleury
Le Soleil

QUÉBEC — La liste des équipements régionaux sera courte s'il n'en tient qu'aux maires de la CUQ : ils veulent discuter de ceux de Québec sans en ajouter eux-mêmes sur la table.

Cette liste d'équipements et d'événements régionaux et suprarégionaux, ainsi que leur financement par une fiscalité d'agglomération sont au cœur du débat en cours au comité Lapointe que boudent les maires de banlieue. Québec déplore supporter les pertes financières et l'absence de revenus provenant de certains équipements municipaux utilisés par la région. Tous les maires de la CUQ sont d'accord, mais encore faut-il s'entendre sur cette liste.

Dans la liste de Québec, on trouve Maizerets et l'Arboretum, ExpoCité (Expo-Québec, Colisée, Hippodrome et Centre de foires), le Palais Montcalm, le Stade municipal, Gabrielle-Roy, la rivière Saint-Charles, le Marché du Vieux-Port, le Centre d'interprétation de la vie urbaine, l'îlot des Palais, le Morrin College et la patinoire D'Youville.

Cette liste ne fait pas l'unanimité à Québec même : Gabrielle-Roy, la patinoire D'Youville, le marché du Vieux-Port, le Centre d'interprétation de la vie urbaine et l'îlot des Palais ne sont pas vraiment des équipements « régionaux ».

« La rivière Saint-Charles ? Je vais mettre la rivière Lorette, c'est un affluent », dit Émile Loranger de L'Ancienne-Lorette. « Et pourquoi pas le lac Saint-Charles ! C'est une réserve d'eau régionale », ajoute Jean-Claude Bolduc de Lac-Saint-Charles. Bref, on risque de s'enliser dans les méandres de la rivière !

Pourquoi pas la rivière Lorette et le lac St-Charles

Andrée Boucher veut d'abord la garantie que Sainte-Foy survivra à la réforme pour discuter. Oui, elle a des équipements régionaux comme la plage Jacques-Cartier ou la Base de plein air, mais n'entend pas les ajouter à la liste régionale.

« C'est Québec qui se plaint. Je suis d'accord avec tout ExpoCité. À Montréal, les maires se sont entendus pour le planétarium, l'insectarium, le biodôme, le cosmodôme. Si Québec met le Palais Montcalm là-dedans, mettons Albert-Rousseau. Pourquoi pas une taxe d'agglomération pour aider la Ville de Québec, ça pourrait remplacer notre quote-part du déficit qu'on payait au gouvernement, et que ça finisse là, sinon on n'en sortira pas. »

Jacques Langlois de Beauport est du même avis. « Travaillons à partir de la liste de Québec, c'est elle la ville-centre ! D'accord pour le Centre de foires... », dit-il sauf qu'il a bien peur que le gouvernement ne refile à la région des équipements nationaux comme le Grand Théâtre, le Zoo ou l'Aquarium par sa loi 137...

Paul Shoiry, de Sillery, croit que le problème de la Ville de Québec pour Maizerets et l'Arboretum découle du fait qu'il ne reçoit pas d'en-lieu de taxes du gouvernement comme il en obtient à Sillery pour le Bois de Coulonge. « C'est ça qu'il faut regarder avec la nouvelle communauté métropolitaine », dit-il.

« On est d'accord pour ExpoCité en totalité, pas juste ce qui fait un déficit ! Gabrielle-Roy, oubliez ça : chez nous aussi, des citoyens de Sainte-Foy fréquentent notre bibliothèque », ajoute Émile Loranger.

Tous les maires s'entendent pour dire que des événements comme le Festival d'été, le Carnaval ou des organismes culturels comme l'OSQ doivent être considérés comme régionaux ou suprarégionaux et financés comme tels sauf qu'ils ont réduit leurs subventions au fil des ans à la Communauté urbaine de Québec.

Quant aux autres municipalités des deux rives, ce sont surtout des équipements à caractère intermunicipal qui ont été produits pour M. Lapointe : régies de police, de services publics... plus un site d'enfouissement et une piste cyclable.

Le maire L'Allier admet qu'il n'y a pas vraiment d'équipements suprarégionaux à Québec.

« On n'a pas d'équipements à caractère métropolitain pour les deux rives. Le Colisée ? D'accord pour la rive nord. Je ne veux pas faire le débat pour la rive sud, je ne suis pas là. Notre liste n'est pas définitive, nous avons répondu aux spécifications de M. Lapointe », nuance le maire de Québec.

« Pourquoi la rive sud serait exemptée ? Elle fréquente autant le Colisée ou le Centre de foires que les citoyens de la rive nord », rétorque Paul Shoiry de Sillery.

Aujourd'hui, le débat se transportera au domaine Forget dans Charlevoix. Cette fois, ce sont les conférenciers invités par le CRCDQ qui se prononceront.

EST DU QUÉBEC

Les infirmières s'affilient à la CEQ

Gilles Gagné
Collaboration spéciale

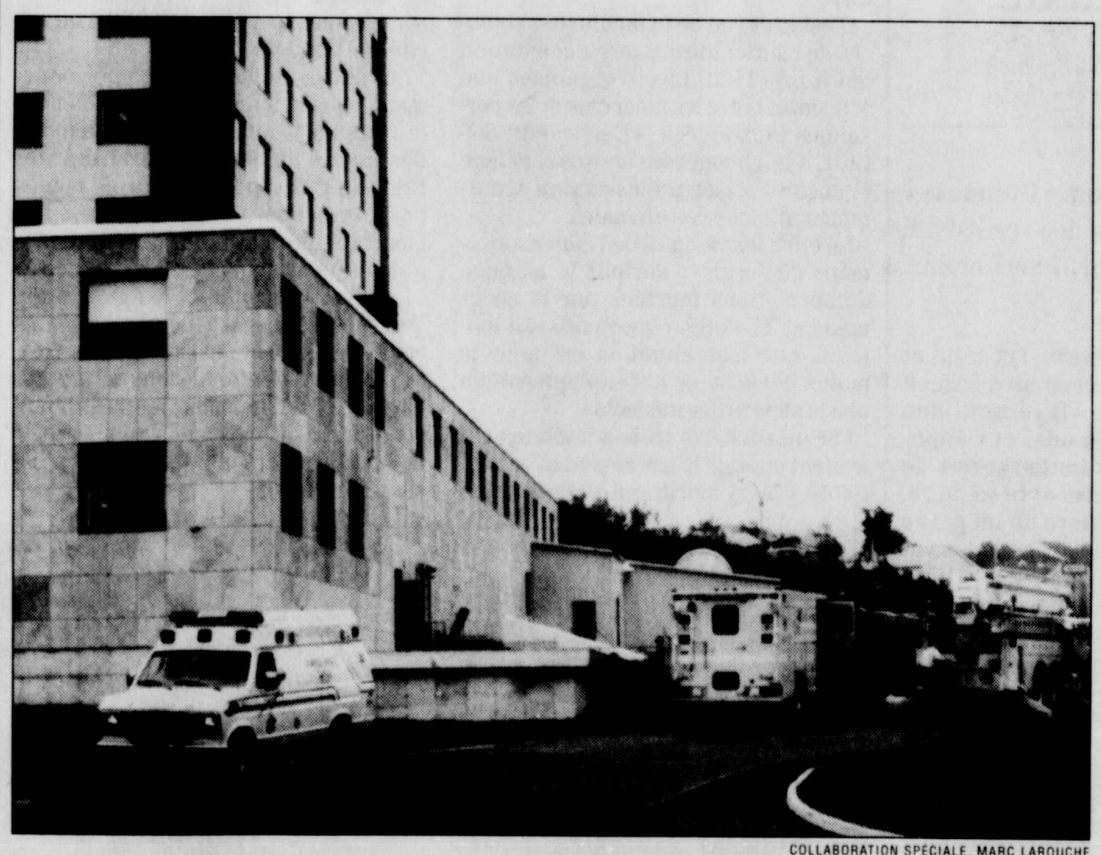
CARLETON — Les déléguées du Syndicat des infirmières et des infirmiers de l'Est du Québec, le SIIEQ, ont voté unanimement pour s'affilier à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), hier lors d'un congrès spécial tenu à Carleton, en Gaspésie.

Les 1250 membres du SIIEQ s'étaient désaffiliés le 29 novembre de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec, la FIIQ, après deux ans au sein de ce syndicat, « surtout à cause de l'insatisfaction découlant de la grève de l'été 1999 », précise la présidente du SIIEQ, Micheline Barriault.

Le SIIEQ réintègre ainsi la CEQ, avec laquelle il était en contact depuis novembre en vertu d'une simple entente de services. La décision n'a été pas prise uniquement par les délégués hier, puisqu'une consultation menée au cours des dernières semaines, auprès des membres répartis dans 25 établissements situés entre Mont-Joli et les Îles-de-la-Madeleine, avait débouché sur un appui de 96 % à la CEQ.

Le retour du SIIEQ porte à 4000 membres le personnel infirmier représenté par la CEQ, via l'Union québécoise des infirmières et infirmiers, une fédération affiliée à la Centrale de l'enseignement du Québec.

Feu à l'hôpital de Rivière-du-Loup



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE

Une soixantaine d'employés et de patients du Centre hospitalier régional du Grand-Portage (CHRGP) de Rivière-du-Loup, ont eu une bonne frousse sur l'heure du midi hier, alors qu'un incendie qui s'est déclaré dans la chaufferie a forcé l'évacuation d'une partie de l'établissement. Aussitôt l'alarme donnée, à 12 h 05, l'effectif d'urgence a été mis en branle. Une quinzaine de pompiers et policiers-pompiers de même que les ambulanciers sont arrivés sur les lieux trois minutes plus tard. Rien n'a été ménagé pour que la situation soit rapidement mise sous contrôle. Plusieurs policiers-pompiers ont enfilé leur équipement sur place, pour ensuite pénétrer dans la chaufferie, munis de bonbonnes d'oxygène. En fait, le feu a éclaté dans l'entrée électrique de l'une des immenses bouilloires. Les gicleurs se sont déclenchés automatiquement pour éteindre le début d'incendie. Les sapeurs n'ont eu qu'à continuer d'arroser le tout. Une épaisse fumée noire se dégageait de la salle du sous-sol de l'établissement de santé. Le système d'alarme général n'a pas été sonné dans l'établissement. M.L.

EN BREF

VAL-BÉLAIR

Nouvelle fonction pour Beaudoin

Le maire de Val-Bélair, Claude Beaudoin, a été élu président du caucus du Québec de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Lors de son congrès tenu plus tôt cette semaine, le caucus a adopté une résolution demandant que le gouvernement fédéral reconnaisse chaque municipalité comme étant un palier de gouvernement. « On veut qu'il reconnaisse notre autonomie », dit M. Beaudoin. Cette résolution se veut un pied de nez à la ministre des Affaires municipales du Québec, Louise Harel, dans la lutte menée par les maires de banlieue pour faire échec au spectre des fusions forcées. La résolution émanait du maire de Ville Mont-Royal. **R.F.**

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

5,65 % la première année • Jusqu'à 7,00 % la dixième année

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent un rendement progressif sur 10 ans et votre capital est garanti sans limites par le gouvernement. Elles vous permettent de plus de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont remboursables chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse avisée à l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.



1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF QUÉBEC

Québec
Placements Québec

La désintoxication plutôt que la prison

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le juge Louis Carrier a décidé d'aider un chauffard à solutionner son problème d'alcool, plutôt que de l'envoyer en prison pour attendre la suite des procédures contre lui.

Glenn Monaghan, accusé de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé des lésions, passera donc les cinq prochains mois en cure fermée à la maison Jean-Lepage, à Cap-de-la-Madeleine. L'accusé a été arrêté dimanche soir, à Saint-Gabriel-de-Valcartier, après avoir frappé une adolescente qui roulait à bicyclette en bordure du boulevard Valcartier. La jeune fille a subi de nombreuses fractures à un bras.

Monaghan a quitté les lieux après avoir demandé à la jeune fille, étendue dans le fossé, comment elle allait. Il s'est rendu chez lui, tout près, pour revenir à pied sur la scène de l'accident une dizaine de minutes plus tard.

Compte tenu que l'accusé de 30 ans a déjà été condamné à trois reprises pour conduite avec les facultés affaiblies, le procureur de la Couronne s'opposait à sa remise en liberté. À son avis, la remise en liberté de Monaghan risquait de miner la crédibilité du public envers l'administration de la justice, compte tenu de la forte réprobation sociale face au délit de fuite.

Le juge Louis Carrier ne l'entendait pas ainsi. « Je me sens plus utile en l'envoyant en désintoxication plutôt qu'en prison à ne rien faire », a dit le magistrat. Il a averti l'accusé qu'une cure à la maison Jean-Lepage est plus difficile qu'être en dedans, à regarder la télé et à ne rien foutre.

« Cinq mois chez Lepage, ça en vaut 12 en prison », a aussi dit le juge Carrier. Cinq mois sans aucune sortie, a bien averti le juge. « S'il passe à travers ça, tout le monde sera gagnant. »

Le magistrat a rappelé à l'accusé que la cure de désintoxication n'aura pas d'effet sur la sentence. Il doit s'attendre à une sévère sentence de prison à l'issue des procédures judiciaires, a mentionné le juge.

« C'est vraiment le temps que je fasse quelque chose. Je ne veux pas que ça se reproduise », a dit l'accusé au sujet de l'accident de dimanche soir. L'accusé a reconnu avoir un gros problème d'alcool, et réalise qu'il est allé trop loin.

Selon les déclarations d'une employée d'un dépanneur aux policiers, Monaghan se présente à l'établissement quatre à cinq fois par jour, et y achète à chaque occasion deux canettes de bière de 750 millilitres.

ENQUÊTE À DONNACONA

Le policier répondait à un appel pour vol

MÉLANIE PAGEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le policier de Donnacona impliqué dans un accident, samedi à Cap-Santé, répondait à un appel urgent pour vol en cours.



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

L'accident impliquant la voiture de police et deux motocyclettes s'est produit à 15 h 30.

L'écoute de différents enregistrements ainsi que des interrogatoires menés par les enquêteurs a clarifié les événements. La compagnie Protectron a reçu un signal pour un système d'alarme en fonction chez RPM Tech à 15 h 19. Quelques minutes plus tard, le système arrêtait.

Lorsque cela se produit, il s'agit généralement d'un vol, a expliqué l'agent Richard Gagné de la Sûreté du Québec. « Le voleur déclenche le système, puis l'arrête. »

Ne prenant aucun risque, Protectron a donc alerté les policiers de Donnacona à 15 h 26 pour un vol en progression. L'accident impliquant la voiture de police et deux motocyclettes s'est produit à 15 h 30.

On saura plus tard que ce sont des vents violents qui ont déclenché le système d'alarme chez RPM Tech. Une panne d'électricité a ensuite provoqué l'arrêt de l'alarme.

TÉMOINS RENCONTRÉS

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec poursuivent leur investigation dans cette affaire. Ils ont rencontré plusieurs témoins de l'événement.

Ils ont ainsi interrogé la jeune fille et le motocycliste blessés dans l'accident. La troisième victime, un homme de 50 ans de Beauport, était toujours maintenue en vie artificiellement, hier.

Grâce à ces rencontres ainsi qu'aux enregistrements, les enquêteurs ont pu confirmer certaines informations comme les heures exactes des événements. Ils ont aussi demandé une inspection mécanique des véhicules impliqués.

Selon l'agent Richard Gagné, l'enquête devrait se poursuivre durant encore environ une semaine. Si tout va bien, l'Escouade des crimes contre la personne devrait produire son rapport la semaine prochaine.

D'ici là, le policier Steve Hamel profite d'un congé en attendant de savoir si des accusations criminelles seront portées contre lui ou non. Le motocycliste Philippe Perron, policier à la sûreté municipale de Québec, qui a été légèrement blessé dans l'accident, songe sérieusement à porter plainte au Comité de déontologie policière.

Par ailleurs, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a demandé au service général d'inspection de son ministère d'examiner la situation du service de police de Donnacona, qui est secoué par des conflits internes. Les inspecteurs ont débarqué mardi après-midi à Donnacona. Cette enquête pourrait conduire jusqu'à la tutelle du corps policier.

MONT SAINTE-ANNE

Un cycliste réclame 41 600 $

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — Un adepte du vélo de montagne, Charles Breton, qui a frappé un poteau installé à l'intérieur d'une piste cyclable, poursuit la station Mont Sainte-Anne pour 41 600 $.

L'accident est survenu le 4 novembre dernier, vers 16 h 45, alors que le cycliste circulait sur la portion de la piste cyclable qui passe par le chemin d'accès, en direction de la station. Dans sa poursuite, le cycliste affirme que sa main droite a été écrasée entre le poteau et le guidon du vélo. La poursuite mentionne également que le cycliste roulait à une vitesse normale et a été projeté une quinzaine de pieds plus loin.

Charles Breton explique dans la poursuite avoir subi des fractures à deux doigts de sa main droite, en plus d'une fracture du radius. Des blessures qui ont occasionné une incapacité totale pendant trois mois.

Le cycliste de Beaupré tient le Mont Sainte-Anne responsable de l'accident, pour avoir permis aux gens de circuler sur une piste cyclable alors qu'un poteau était placé à l'intérieur. Autre faute de la station, selon la poursuite, aucun réflecteur n'était installé sur le poteau pour le rendre plus visible aux cyclistes qui circulaient en direction de la station. Or, pour les cyclistes roulant dans l'autre sens, un réflecteur permettait de mieux voir l'obstacle, selon la poursuite.

5 jours 5 $ avant
Pour des articles de 100 $ et moins. Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.
LE SOLEIL
Annonces classées 686-3911

Dîners d'accords
Le Saint Amour
CUISINE DISTINCTIVE
Réservations : 694-0667 48, rue Sainte-Ursule, Vieux-Québec VALET
SAINT-AMOUR

Vous rêviez d'un trou d'un coup?
En voici un !
STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE
À L'ACHAT D'UN SYSTÈME SATELLITE NAVIGO DE STAR CHOICE A 269 $
OBTENEZ GRATUITEMENT
Après prix spécial Navigo 269 $
• 1 partie de golf (18 trous) au Grand Vallon du Mont Ste-Anne
• Le champs de pratique
• Le car électrique pour un 18 trous — valeur de 65 $
• Crédit de programmation — 100 $
• 5 films à la carte — 20 $
= 84 $ Après forfait
1479713
QUÉBEC, 840 Bouvier 627-0840 La clef de sol DONNACONA 285-4535

Du 8 au 18 juin Concours
Papa «Au paradis d'Anticosti»
Pour la Fête des pères, participez au concours «Papa à Anticosti» et courez la chance d'y aller avec lui!
À GAGNER* :
un forfait familial découverte d'une semaine pour quatre personnes comprenant l'avion aller-retour de Québec, l'hébergement pour quatre personnes à l'Auberge Port-Menier, un véhicule avec radiocommunication et des visites guidées.
Remplissez le coupon ci-bas et le tour est joué! Vous pourriez gagner.
Concours Papa à Anticosti!
Une valeur de 4000 $
Remplissez ce coupon et déposez-le dans le Mail central de Place Laurier.
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Téléphone : _____
* Certaines conditions s'appliquent. Les règlements du concours sont disponibles au kiosque d'information de Place Laurier.
LE SOLEIL SÉPAQ ANTICOSTI LOCATION SAUVAGEAU St-Raymond
350 magasins
La Baie • Future Shop • Sears • Sports Experts • Toys "R" Us • Zellers • 40 restos
www.placelaurier.com
Place Laurier
c'est tout moi

CS DES DÉCOUVREURS

Le site Internet des cinq indépendants jugé conforme

MICHÈLE LAFERRIÈRE
Le Soleil

QUÉBEC — Les cinq commissaires indépendants de la commission scolaire des Découvreurs ont le droit d'exploiter leur propre site web sans contrevenir à leur code d'éthique et de déontologie.

Telle est la décision rendue par un comité d'examen chargé de faire enquête sur ce site Internet, dont se sont plaints d'autres commissaires, l'an dernier.

«Le site en cause est un site à but non commercial, à vocation informative pour le grand public, présentant les décisions récentes des commissaires et les grandes orientations de la commission scolaire, dit le rapport du comité d'examen. (...) L'analyse du site en cause ne révèle aucune attaque à la réputation des commissaires.»

Le rapport souligne également que le lecteur est clairement averti sur la portée des opinions émises sur le site, avec la phrase qui suit: «Ce site web ne présente pas d'opinion officielle de la CS des Découvreurs et aucun des cinq commissaires ne prétend parler au nom de cette commission scolaire ni au nom des autres commissaires.»

Les cinq commissaires qui exploitent leur site web sont Renée Drouin, Éric Hufty, Denis Lapointe, Joanne Poulin-Ouellet et Jean-Marie Poulin. Élus en juin 1998, ils se définissent comme des commissaires indépendants. Il y a un an, deux de leurs confrères avaient demandé au président du conseil des commissaires, Claude Gélinas, de vérifier le contenu de leur site Internet; ils craignaient qu'il soit confondu avec le site officiel de la CS. M. Gélinas avait référé cette demande à un comité d'examen (composé de trois commissaires, dont le président de la CS), conformément au Code d'éthique et de déontologie des commissaires. Le commissaire Jean-Marie Poulin s'est réjoui des conclusions du comité d'examen. Mais maintenant, il réclame des excuses publiques du conseil des commissaires. «On a subi un préjudice, explique-t-il. On a douté de note bonne foi. Notre cas a été exposé dans les journaux.»

Il estime également que la CS a fait «une utilisation exagérée des taxes» en demandant trois avis juridiques pour compléter son rapport. La commissaire Michèle Thivierge, qui est avocate et qui s'est interrogée sur leur site web, «aurait dû savoir qu'il n'y avait pas de problème là», croit-il.

BEAUPORT

Chalet rasé par le feu

Un chalet, situé au 319, Saint-Honoré, à Beauport, a été la proie des flammes dans la nuit d'hier. À l'arrivée des pompiers qui avaient été appelés par un voisin, l'édifice était complètement rasé. Les dommages sont évalués entre 30 000$ et 40 000$. L'enquête effectuée n'a pas toujours pas réussi à déterminer la cause de l'incendie. Il n'y avait personne à l'intérieur du chalet au moment des événements. D.B.

Le Club Price doit accepter les assistés sociaux

Depuis deux semaines, les magasins Costco (mieux connus sous leur ancien nom de Club Price) ne peuvent plus choisir leurs clients et refuser des assistés sociaux, en vertu d'une entente conclue avec la Commission des droits de la personne. La Commission a obligé Costco à modifier sa politique après avoir été saisie d'une plainte portée par André Gagnon, un assisté social de la région de Québec. Costco avait en effet refusé d'accepter M. Gagnon dans ses magasins à cause de son statut social. Costco se voit obligée de verser une somme d'argent à M. Gagnon, à titre de dommages moraux et de dommages et intérêts punitifs. Au cours d'un entretien, hier, M. Gagnon, un homme de 40 ans qui gère désormais sa propre petite entreprise, a refusé de divulguer le montant. La compagnie a signé ce règlement le 19 mai, plutôt que de contester la décision de la Commission devant le tribunal des droits de la personne où elle aurait été certaine de perdre sa cause. En effet, la Charte québécoise des droits est limpide et interdit la discrimination sur la base de la condition sociale. (PC)



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Les autochtones en fête

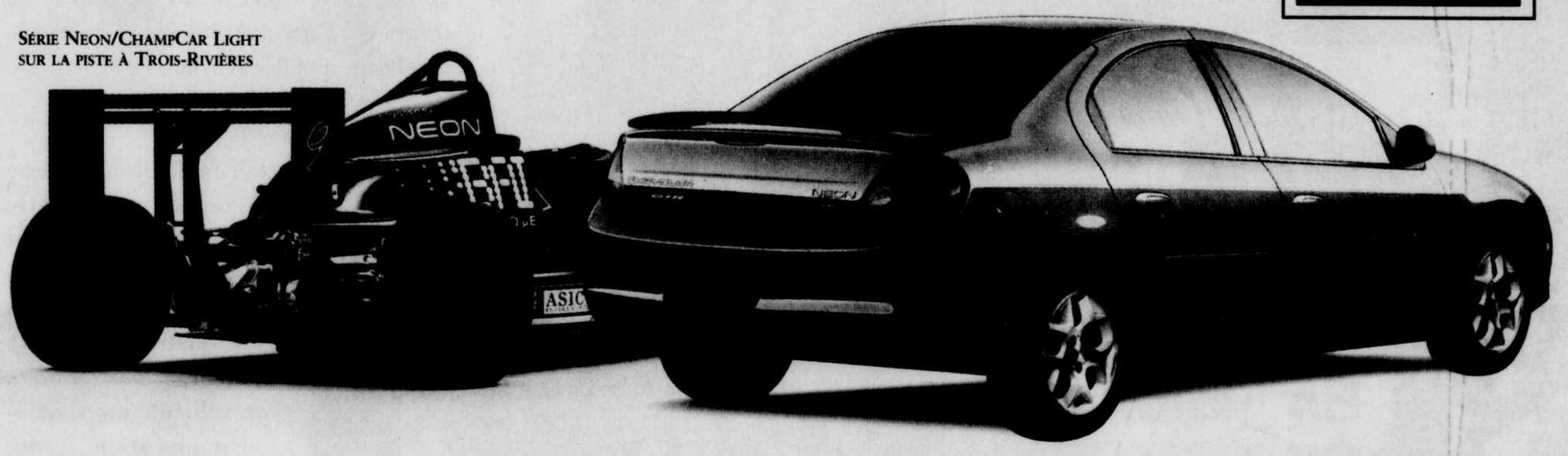
Les autochtones de la région célébreront leur culture à partir du 17 juin, lors de l'événement Le Québec autochtone en fête. Pour la troisième année, 11 nations de la province sont conviées à la place de Paris, au Musée de la civilisation ainsi qu'à la Batterie royale et à Wendake pour participer à toutes sortes d'activités. Les cinq jours du rassemblement se termineront en grand le 21 juin lors de la Journée nationale des autochtones. Ci-dessus, Germain Paul, organisateur des fêtes, Wellie Picard, grand chef et François Vincent, membre du conseil de la nation huronne. D.B.

FORMULE NEON GTR
ÉDITION LIMITÉE AVEC AILERON SPORT SANS FRAIS
POUR CIRCUIT URBAIN
CHRYSLER
www.daimlerchrysler.ca

LES ESSAIS LIBRES ONT DÉBUTÉ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER.
VOICI LA FORMULE NEON GTR OFFERTE EN ÉDITION LIMITÉE,
POUR UN TEMPS LIMITÉ, QUALIFIÉE POUR TOUS LES CIRCUITS URBAINS.

FINANCEMENT À L'ACHAT DE 0% JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES NEON

SÉRIE NEON/CHAMPCAR LIGHT SUR LA PISTE À TROIS-RIVIÈRES



Louez la Formule Neon GTR à 240$† par mois

Terme de 48 mois.
Comptant initial de 2520$.
Aucun dépôt de sécurité.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 48 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
240$†	2520$
270$†	1155$
295$†	0$

FORMULE NEON GTR SUR LA ROUTE

Aileron sport arrière sans frais • Radiocassette AM/FM stéréo/changeur pour quatre CD au tableau de bord • Roues de 15 po en aluminium • Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch • Transmission manuelle à cinq rapports • Suspension indépendante aux quatre roues • Climatiseur • Glaces teintées • Sacs gonflables de nouvelle génération **Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur**

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

Commanditaire officiel

* Taux de financement de 0% à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2000 neuves en stock. Transport, préparation, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. † Tarifs mensuels basés sur la description de la Chrysler Neon 2000 ensemble 21D + RDW + WJA. Aucun dépôt de sécurité requis. Le premier versement sera exigé à la livraison. Comptant initial ou échange équivalent. Taxe sur le climatiseur, transport, préparation, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8¢ le km. Aucun rachat requis. *† Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Le concessionnaire peut avoir à échanger le véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Offres valides sur les véhicules pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer/vendre à prix moindre. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. La photo est à titre indicatif seulement. Jeep$_{MC}$ est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep$_{MC}$ du Québec

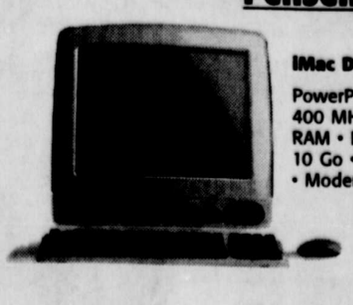
CHRYSLER Dodge Jeep | CHRYSLER Dodge Jeep

Animez
vos plus beaux souvenirs!

Voici un ensemble qui saura raviver vos souvenirs familiaux! Récupérez facilement les photos et dessins qui vous sont chers avec le numériseur SnapScan Touch. Puis, reliez-vous rapidement à Internet avec le puissant iMac, pour partager ces images avec ceux qui vous sont chers! Profitez aussi du programme ***Brancher les familles sur Internet****. Informez-vous!

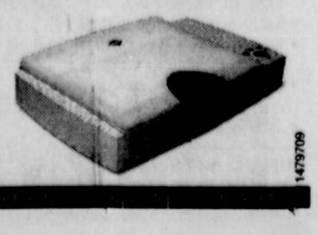


2049$ l'ensemble
ADMISSIBLE À L'AIDE DE 500$ DU GOUVERNEMENT*



iMac DV d'Apple
PowerPC G3 à 400 MHz • 64 Mo RAM • Disque rigide 10 Go • Lecteur DVD • Modem interne

SnapScan Touch d'Agfa
Numériseur à plat couleur • 600 par 1200 dpi • 4 boutons à fonctions automatiques



Micro Logic
2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 418 658 6624
Revendeur agréé

1479709

PISTE CYCLABLE DE LÉVIS

100% sécuritaire

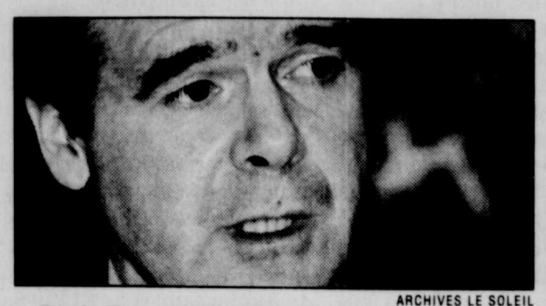
L'Environnement s'engage fermement et... Denis Roy n'a effrayé personne

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — La future piste cyclable de Lévis sera totalement sécuritaire pour ses utilisateurs, a indiqué un porte-parole de la direction régionale de Chaudière-Appalaches du ministère de l'Environnement, Christian Sasseville, hier.

« L'asphaltage de la piste va la rendre totalement sécuritaire, sans l'ombre d'un doute. Le ballast comme tel sera asphalté. De chaque côté, 30 centimètres de terre seront ajoutés et végétalisés. L'asphaltage, combinée à la revégétation, va rendre l'emprise et la piste tout à fait sécuritaire », a précisé M. Sasseville.

Plus tôt cette semaine, le conseiller municipal Denis Roy a exhibé des bocaux de sol contaminé par les hydrocarbures provenant des berges du Saint-Laurent, à proximité de l'emprise ferroviaire, à la hauteur de l'ancien site pétrolier de l'Impériale, là où s'est développé le projet des Habitations de la marina.



ARCHIVES LE SOLEIL

Denis Roy a exhibé plus tôt cette semaine des bocaux de sol contaminé par les hydrocarbures.

Des propos du porte-parole Sasseville, il s'est dégagé que des spécialistes de la direction régionale, du service des lieux contaminés du ministère de l'Environnement et du ministère des Transports se sont penchés sur la problématique environnementale du projet de piste cyclable. De leurs travaux sont notamment ressorties les recommandations d'asphalter et de revégétaliser la voie désaffectée du CN.

Le conseiller municipal a donné un spectacle « à la Arthur ou à la Proulx »

« La présence éventuelle de contamination est potentiellement reliée aux Habitations de la marina. Comme le dossier est devant les tribunaux, le ministère ne commentera pas cet aspect-là », a par ailleurs indiqué M. Sasseville au sujet des bocaux réunis par M. Roy.

Dans le milieu lévisien, le grelot attaché par le conseiller municipal n'a pas suscité l'effroi.

« Personne ne nie qu'il y ait des lieux contaminés ici et là. Et il va falloir d'ailleurs se pencher sur le problème. Mais il ne s'agit pas d'aborder tous les dossiers en même temps. En ce qui concerne la piste cyclable, avec les recommandations du ministère de l'Environnement, les moyens sont pris pour que ce soit sécuritaire », a observé Micheline Lebeau, présidente du Comité de revitalisation du Vieux-Lévis.

À l'Association des gens d'affaires du Vieux-Lévis, le président Mario Boucher a assimilé l'intervention de M. Roy « à un spectacle à la Arthur ou à la Proulx ».

« Il ne faut pas mélanger les choux et les carottes. Il ne faut pas mélanger l'emprise ferroviaire et l'ancien site de Esso. Laissons les tribunaux s'occuper de l'ancien site pétrolier. Plusieurs spécialistes en environnement se sont occupés de l'emprise. La piste cyclable sera sécuritaire », a indiqué à grands traits M. Boucher.

« La population est en droit d'exiger le projet. La piste cyclable est incontournable pour le développement du secteur de la Traverse, du Vieux-Lévis, de toute la ville de Lévis », a-t-il conclu.

SAINT-GEORGES

Abus de PCP

Deux étudiantes du secondaire ont dû être transportées au Centre hospitalier Beauce-Etchemin après avoir consommé du PCP. L'enquête, menée par les policiers de Saint-Georges, a mené à l'arrestation d'un jeune qui sera accusé de trafic de drogue, et qui devra comparaître devant le Tribunal de la Jeunesse. La Sécurité publique met en garde les jeunes des effets négatifs de la consommation de drogue sur leur santé. En outre, la consommation de PCP peut entraîner des hallucinations et des troubles respiratoires importants. Il s'agit d'une drogue très nocive qui est consommée en grande majorité par des adolescents en raison de son faible coût. L.D.

Tournoi de golf bénéfice

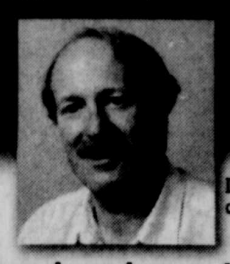
La Fondation Louis-Georges-Fortin, dont la mission consiste à travailler à la réhabilitation des personnes ayant subi des problèmes cardiaques en Chaudière-Appalaches, tiendra son tournoi de golf annuel le 16 juin, au Club de golf de Saint-Georges. Pour leur 13e année, les organisateurs entendent dépasser l'objectif de l'an dernier qui était de 17 500$. L.D.







Passionné d'horticulture?
Gagnez un week-end VIP aux Jardins de Métis (www.jardinsmetis.com) en compagnie de Larry Hodgson



Larry Hodgson
chroniqueur horticole

1er prix : Forfait week-end pour 4 personnes
2e prix : Forfait week-end pour 2 personnes
Hébergement à l'Auberge Métis-sur-Mer
1301, route 132, Métis-sur-Mer
(www.aubergemetissurmer.qc.ca)



TOUS CES FORFAITS INCLUENT • l'hébergement 2 nuits les 11 et 12 août • 2 déjeuners, 2 dîners, 2 soupers • massothérapie • les entrées sur le site des Jardins de Métis et visite du Festival international de jardins • visite guidée avec Larry Hodgson • accès à des activités culturelles.

JARDINS DE MÉTIS

Pour participer:
Répondez à la question horticole, remplissez votre coupon de participation en y inscrivant votre réponse et postez le à Concours Jardins de Métis, Case postale 15800, Québec (Québec), G1K 8A8 ou déposez-le au quotidien LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, Québec.
TIRAGE LE 16 JUIN 2000 À 14 H 30.

Q. : Originaire du Tibet, je suis une fleur bleue, le plus beau bleu végétal selon plusieurs, et j'appartiens au genre Méconopsis. Qui suis-je?
(voir médaillon ci-haut)

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. (jour) : _____ Tél. (soir) : _____

Les règlements du concours sont disponibles au quotidien Le Soleil. Les fac-similés ne sont pas acceptés.
LE SOLEIL
1476911

PROCÈS DE DENIS ALBERT

La victime a dit vouloir se rendre chez l'accusé

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

PERCÉ — Le procès de Denis Albert, de Newport, accusé du meurtre sans préméditation le 21 mai 1999 de son ex-amie de cœur, Michèle Blais, de Saint-François-de-Pabos, a débuté hier au palais de justice de Percé.

En mi-journée, six membres directs de la famille de la victime avaient été entendus, soit les dernières personnes à avoir vu de son vivant Michèle Blais le jeudi 20 mai 1999, lors d'un souper « entre femmes » au restaurant Campbell de Chandler.

Selon les propos de deux cousines, trois tantes et la sœur de la victime, le souper aurait débuté à 19 h, pour se terminer vers 21 h 30. Michèle Blais et deux tantes, Danielle Blais et Line Simoneau, se seraient par la suite rendues au Bar la Goulée, qu'elles auraient quitté à 23 h. Danielle Blais a toutefois révélé que la victime avait mentionné l'intention se rendre chez Denis Albert, mais elle n'a pas remarqué la direction prise par Michèle Blais à sa sortie du bar.

Le point fort de la matinée fut celui du témoignage de Guylaine Blais, sœur de la victime, puisqu'elle est la première personne à avoir retrouvé le corps de sa sœur. C'est en passant en voiture devant le duplex de la route Leblanc qu'elle aurait remarqué certaines anomalies, notamment la présence du véhicule de Michèle Blais stationné devant la maison, alors qu'elle devait déjà être au travail depuis quelque temps.

La découverte du corps s'est faite un peu plus tard, lorsque Guylaine Blais est retournée sur les lieux du crime et aurait réussi à forcer la porte arrière de l'appartement, pour apercevoir la chambre calcinée et sa sœur, étendue non loin de la sortie, la main relevée.

L'autopsie réalisée sur le corps de Michèle Blais a révélé qu'elle était morte asphyxiée, mais portait à la tête des blessures dues à des coups que la Sûreté du Québec avait, à l'époque, apparentés à des coups de poings. Le procès devrait appeler à la barre une soixantaine de témoins et normalement se poursuivre pendant quatre semaines.

Voleur assommé avec un 2 l de Pepsi

Un individu tentant de commettre un vol qualifié dans un dépanneur de Trois-Pistoles s'est fait couper sa soif de richesse quand le propriétaire l'a assommé à coups de bouteille de deux litres de Pepsi. Le malfrat est entré vers 21 h 30 mardi dans le dépanneur, armé d'un couteau. La caissière a immédiatement activé le bouton alarmant le propriétaire qui habite le même édifice. Quand le voleur a réclamé le contenu de la caisse, le propriétaire est arrivé par derrière et l'a assommé. Il l'a maîtrisé jusqu'à l'arrivée des policiers. Le suspect, un homme de 26 ans, comparaîtra au palais de justice de Rivière-du-Loup. M.P.

Un motocycliste se tue

Un motocycliste de 24 ans de Laterrière s'est tué dans des circonstances nébuleuses à 2 h 10, hier, au moment où il circulait sur la rue Price à Chicoutimi. Dave St-Laurent enfourchait une moto de 650cc qui est allée s'encastrer dans un camion de la Ville. Pour une raison qu'on ignore, le motocycliste, qui n'avait que 1500 kilomètres au compteur de son engin, n'aurait pas vu le camion immobilisé à côté d'un trou d'homme (Le Quotidien)

INFO UNIK FÊTE SES 10 ANS
PROMOTION SPÉCIALE
IMac DV 400*
1868$
Choix de 1 cadeau entre:
· 64Mo de mémoire
· Lecteur 1.44 VST USB
* Le IMac DV 400 SE est exclus de cette promotion



INFO UNIK
1995, rue Jean-Talon Sud, bureau 101
Sainte-Foy (Québec) G1N 4H9
Tél.: (418) 681-9434
Revendeur Agréé
Apple, le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. iMac est une marque d'Apple Computer, Inc.
1477587

Bail à taux de 3,9 %
Performances exaltantes. Beauté transcendante. Et maintenant, un incroyable taux de bail de 3,9 % pour un temps limité. Tout cela est vôtre dans la nouvelle Jaguar S-TYPE. Pour plus de détails, visitez le concessionaire le plus près, composez 1 800 4-JAGUAR ou voyez notre site www.jaguar.ca

LA JAGUAR S-TYPE
Éprouvez tout le contraire de la rage au volant.



JAGUAR
UNE PERFORMANCE de TOUTE BEAUTE

AUTO COLLECTION DE QUÉBEC 175, rue Marais, Vanier (418) 683-4451
1475490

Barrages routiers du 12 au 16 juin

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

CLERMONT — La table de concertation Charlevoix/Haute-Côte-Nord sur le transport lourd organisera des barrages routiers du 12 au 16 juin pour sensibiliser les camionneurs et les automobilistes sur l'importance de partager la route et pour faire disparaître les tensions qui se développent entre la population et les chauffeurs.

« Cette semaine de sensibilisation représente un premier geste pour faire tomber les préjugés et mieux faire connaître les réalités vécues par les routiers », explique Marjolaine Gagnon, maire de Sacré-Cœur, ajoutant que cette initiative fait suite aux nombreuses plaintes formulées par les automobilistes sur le comportement des routiers.

« La vitesse, le bruit excessif du frein-moteur et les camions qui suivent trop près sont les principales plaintes reçues par les citoyens », raconte le sergent du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, Paul Robitaille.

« Il faut arrêter de dire que c'est toujours la faute des camionneurs », nuance Mario Sabourin, représentant de l'Association professionnelle des 6000 chauffeurs de camion du Québec (APCCQ), affiliée aux Métallos - FTQ. Selon lui, les automobilistes ont aussi leur part de blâme à porter. « Lorsqu'un automobiliste voit arriver un poids lourd, la crainte s'installe immédiatement et il peut alors faire une manœuvre imprudente », explique le transporteur Marcel Dufour de Rivière-Malbaie.

Tous admettent qu'il y a encore des « cow-boys » de la route et qu'il y a un manque flagrant de courtoisie entre camionneurs et automobilistes. Toutefois, l'importance que revêt cette industrie pour les deux régions mérite qu'on y porte une attention particulière. » Le transport lourd est un pilier de notre économie », lance Mme Gagnon. Dans Charlevoix seulement, ce secteur d'activité procure 800 emplois directs et indirects et génère plus de 28 millions $ annuellement. M. Sabourin veut maintenant étendre cette idée à d'autres régions du Québec. Les barrages routiers seront dressés à divers endroits sur la 138.

RÉGION DE QUÉBEC

L'aéroport encore cloué au pilori

MARC LESTAGE
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'aéroport Jean-Lesage a le dos large. Les participants au forum régional sur le transport des personnes ont passé toute la journée d'hier à brailler que « Québec ne pourra jamais recevoir de gros congrès internationaux parce que sa structure aéroportuaire est sous-développée. »

Les croisières de luxe et le TGV dans la balance

Que dire du marché des croisières de luxe, « un rêve impossible aussi longtemps que l'on n'aura pas intégré les différents modes de transport de la grande région de la capitale », selon Martine Bélanger du Port de Québec.

Pas très stimulant non plus, le passage où on a expliqué que la région de Québec risque de ne jamais voir passer le TGV et que si jamais il y en a un les billets coûteront la moitié du prix d'un siège de première classe en avion.

Et comme si ce n'était pas suffisant, l'éditorialiste en chef du SOLEIL, J.-Jacques Samson a rappelé, en fin de journée, qu'il faudra sans doute attendre des lustres avant que les administrateurs du transport en commun réussissent à établir une correspondance entre les autobus qui desservent la Rive-Sud et ceux de la STCUQ.

À la toute fin du colloque, le ministre Paul Bégin responsable de la région se pointe et annonce qu'il en a assez lui aussi de cette morosité. « Il faut agir. Nous allons composer un comité. J'y consacrerai 25 000 $. Le Conseil régional de concertation et de développement de la région en sera le maître d'œuvre. Tous les principaux intervenants seront représentés ».

Espérons que ce rapport ne viendra pas « passé date sur les tablettes », pour employer une expression du directeur général du Centre des congrès de Québec, Claude Pineault, entendue quelques minutes plus tôt, en atelier. Pendant tout ce temps, le maire de Saint-Irénée et préfet de la MRC de Charlevoix, Robert Gauthier rongeait son frein. Il raconte que dans Charlevoix, les maires ont été obligés de se servir du CLD local pour financer une étude sur le développement de l'aéroport. Notre budget de développement touristique totalise 200 000 $ en tout et pour tout.

La piste de l'aéroport de Saint-Irénée fait 4500 pieds. Il faudrait l'agrandir. Nous avons des projets avec le casino et le Manoir Richelieu.

Le maire Gauthier espère que le fédéral va donner le petit aéroport à la MRC, avec une enveloppe d'argent pour faire effectuer les travaux nécessaires. « S'il y a des élections à l'automne, ça va sûrement nous aider », confie-t-il.

Ce forum sur « le transport des personnes » était une initiative du collège François-Xavier-Garneau en collaboration avec les organismes chargés du développement. Le premier volet portant sur « le transport des marchandises » a été présenté en avril.

Un troisième forum portant sur « le développement intégré des transports » est prévu à l'automne.

Devancez l'été avec
Toiles GAR AUVENT
• Vente
• Fabrication
• Installation
Auvents fixe & rétractable
Auvent de fenêtre *et plus...*
Toiles GAR AUVENT
7, Normandie, Lévis
833-9993 686-6348
1479940

Vous croyez souffrir d'ostéoporose

Vous pourriez participer à une étude sur le traitement de l'**ostéoporose** menée par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de recherche du CHUL. Cette étude permettra de comparer les médicaments Fosamax et Miacalcin.

- Vous êtes une femme ménopausée depuis plus de 5 ans
- Vous n'avez pas pris d'hormones au cours du dernier mois
- Vous n'avez pas été traitée pour l'ostéoporose au cours du dernier mois et vous n'avez **jamais** pris de Fosamax® ou de Miacalcin® en vaporisateur nasal

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement pendant 9 mois la médication à l'étude sous forme de comprimé ou de vaporisateur nasal ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL du CHUQ (31.05.01).

Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

Pour plus d'information, communiquez avec

Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown CHUL du CHUQ

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Téléphone : 418.656.4141, poste 7969

(8 mai 2000)
IS-220372

L'INCROYABLE VENTE
LES 8 HEURES
00
Élément Mobilier/Vidéo en vedette
1
Canapé 2 places en cuir véritable de couleur sable
1 288 $
Vaste choix de coloris
Disponible en canapé 3 places moyennant un supplément.
Des rabais de 10% à 50%
Canapé 2 places, garni de jacquard vert
648 $
Disponible en canapé 3 places et dans un choix de garnissages moyennant un supplément.
Mobilier de salle à manger de couleur blé
1 388 $
Choix de finitions
COUPON-RABAIS
40 $
Ce coupon-rabais est applicable à tout achat de meubles de 400 $ et plus incluant les taxes, effectué les 10 et 11 juin 2000. Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat ou promotion. Veuillez présenter ce certificat au moment de l'achat.
LA GALERIE DU MEUBLE
PAYEZ DANS 1 AN
* Juin 2001. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30 %. Conditions en magasin.
CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec, 681-0171
CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette
Québec, 681-0171
LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
www.lagaleriedumeuble.com 1 800 463-2277
ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette
Québec, 681-4101
RIVE-SUD
170, rte Kennedy
Lévis, 838-9982
Heures d'ouverture : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30. Jeudi et vendredi 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 17 h. Dimanche 12 h à 17 h.
Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.
HERMÉSIADES
MEILLEUR COMMERCE DE MEUBLES AU QUÉBEC
1470699

Super vente d'été 20% à 50% sur nos collections printemps-été 2000
Sauf mise de côté et articles de base
Ouvert le dimanche de midi à 17h.
Toutes les taxes sont incluses dans les prix
DawnEquin
PLACE DE LA CITE 659-4798

LE QUÉBEC LE CANADA

FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Les étudiants manifestent...

Michèle LaFerrière
Le Soleil

QUÉBEC — Quelques dizaines d'étudiants de l'Université Laval et de l'UQAM ont défilé en procession dans la cafétéria du Complexe G, hier midi, et récité un *Notre Père* païen dénonçant la politique de financement des universités proposée par le ministre François Legault.

« Notre perte qui est un dieu. Que ton parti soit sanctifié. Que ton financement vienne. Que ta rentabilité soit faite sur la Terre comme au MEQ... », psalmodiaient les jeunes en aubes blanches, qui brandissaient des pancartes impertinentes. Les fonctionnaires attablés pour le repas leur ont accordé peu d'attention. « Y'a pas d'agent de sécurité ici », maugréait une dîneuse.

Les manifestants ont fait état des « 10 commandements selon le ministre Legault », en les ponctuant d'« ainsi soit-il, M. Legault ». Ils avaient d'ailleurs acheté une publicité dans LE SOLEIL d'hier matin, dans laquelle ils énuméraient ces nouveaux commandements. En voici deux exemples : « Mon contrat de performance je respecterai afin de profiter de ton financement lié. » « Les sciences fondamentales j'abolirai, car leur esprit critique n'est pas rentable pour la société. »

Ils ont aussi souligné avec ironie que la politique de financement du ministre de l'Éducation leur vaudrait de sacrifier la qualité de leur formation, leur liberté scolaire et le volet des sciences fondamentales. Leur saynète a duré une dizaine de minutes, au terme de laquelle trois représentantes d'associations étudiantes se sont adressées aux médias.

La présidente de la Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL), Angèle Germain, prie le ministre François Legault de ne pas accorder autant d'importance aux contrats de performance des universités et de se soucier davantage de la qualité de la formation. Elle déplore la « vision marchande » de ces contrats.

Elle regrette également qu'aucun étudiant n'ait été consulté lors de l'élaboration de la politique de financement des universités. « On s'est imposés dans la discussion quand la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) a obtenu une version préliminaire du projet Legault », fait-elle remarquer.

Sa collègue de l'AELIES (Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures), Emmanuelle Trottier, a renchéri en s'en prenant à la course aux diplômes prônée par François Legault, qui ne favorise en rien la qualité de la formation. « Les étudiants veulent plus que des diplômes. Ils ont besoin d'interaction, d'encadrement, d'une vie étudiante, d'une bibliothèque riche et de services de conseling et de placement. »

Angèle Germain et Emmanuelle Trottier étaient appuyées par l'UQAM, représentée par Rachel Faucher.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

En aubes blanches, les étudiants ont récité les dix commandements selon le ministre Legault

Legault ne comprend pas pourquoi

Michel Corbeil
Le Soleil

QUÉBEC — Le ministre François Legault ne comprend pas pourquoi les leaders étudiants sont en colère contre les contrats de performance qu'il entend faire signer aux dirigeants des universités québécoises.

C'est l'aveu formulé sans hésitation par le ministre de l'Éducation, hier, à Québec, quelques minutes avant que des étudiants ne manifestent sur la colline parlementaire pour dénoncer ce type d'ententes en préparation.

« J'ai de la difficulté à comprendre leur inquiétude, a répondu M. Legault, lors d'un point de presse. Lorsqu'on parle de performance, c'est d'abord pour offrir le plus de services possible aux étudiants. »

Aux meneurs étudiants qui l'accusent de vouloir « imposer les lois du marché aux universités au détriment de la qualité de la formation », M. Legault a répliqué qu'il « y a un malentendu dans les contrats de performance.

« Nous sommes prêts à réinvestir 600 millions $ dans le réseau universitaire, a-t-il dit. On demande en échange de convenir d'un contrat pour s'assurer que nous avons des universités compétitives avec ce qui se fait de mieux dans le monde. Quand les contribuables financent 70 % des dépenses d'une université, je pense qu'on a le droit de poser des questions. »

Le politicien a été vague sur la portée financière des contrats. Il n'a pas été possible de savoir si le non-respect du contrat par un établissement aura des conséquences budgétaires. Il a cependant répondu qu'il ne répudie pas l'idée que cela conduise ultimement à la mise en tutelle.

Selon lui, il ne faut pas confondre contrats de performance et politique de financement universitaire. « Il n'y aura pas de montant donné en surplus ou en pénalité selon qu'on atteint ou pas un résultat. Mais tout le monde devra atteindre ses objectifs de performance pour avoir droit à l'argent. »

« Tout le monde devra atteindre ses objectifs de performance pour avoir droit à l'argent »

Les ententes s'attarderont à certains aspects de la vie interne des institutions. « Il y a des endroits où nous discuterons de sujets qui ne sont pas nécessairement faciles.

« Par exemple, pour la tâche professorale, c'est de s'assurer qu'on donne un service, en termes d'heures d'enseignement et recherche, comparable avec ce qui se fait ailleurs dans le monde. Dans certains cas, cela peut amener des universités à revoir leurs conventions collectives. »

Il y a va de l'avenir des institutions de haut savoir québécois, a plaidé le politicien. « Il ne faudrait pas se réveiller dans dix ans avec des universités américaines qui auraient atteint un niveau de jeu complètement différent de celui du Québec. »

ASSURANCE PARENTALE

Trop tard

Chrétien claque à nouveau la porte au nez du Québec

OTTAWA (PC) — Si le Québec voulait mettre sur pied son propre régime d'assurance parentale, il n'avait qu'à se pointer à la table des négociations.

Pour la deuxième journée consécutive, le premier ministre Jean Chrétien a offert une fin de non-recevoir au projet québécois de congés parentaux.

« Nous avons un très bon programme, nous avons voulu en discuter avant et ils ont décidé que ce n'était pas approprié, a déclaré M. Chrétien à la Chambre des communes. Mais, après qu'on ait eu pris une décision qui a été annoncée au public, là ils sont arrivés avec un nouveau plan. Ils sont en retard. Ce n'est pas de ma faute. Ils avaient tout le temps pour négocier et ils ne l'ont pas fait. »

« Alors s'ils ont de l'argent en trop, tant mieux. Je les applaudirai et mes électeurs de Saint-Maurice seront contents de recevoir et l'argent du fédéral et l'argent du provincial. »

Reprenant l'offensive, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a accusé M. Chrétien d'adopter une « attitude de confrontation » dans ce dossier. M. Chrétien est « rapide sur la gâchette » à rejeter les consensus québécois, a-t-il repris.

Sa collègue bloquiste, Caroline St-Hilaire, estime de son côté que le premier ministre « ferme la porte trop vite » au programme québécois qui sera nettement plus généreux que le programme fédéral, a-t-elle fait valoir. Elle l'a invité à faire marche arrière mais M. Chrétien est resté sur ses positions.

« Nous avons déjà offert une négociation et ça a été rejeté, donc le gouvernement devrait prendre ses responsabilités », a répliqué M. Chrétien.

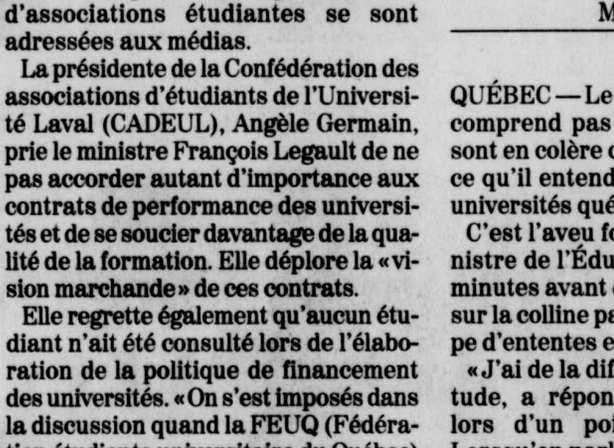
Le premier ministre a ajouté qu'il n'avait rien contre la générosité. Il a insisté pour dire toutefois que le programme québécois devrait être modelé sur le programme fédéral. « Ils partiront d'une excellente base, le programme fédéral et ils en ajouteront. C'est ce qui a été fait dans le passé à l'époque avec les allocations familiales. Nous avions des allocations familiales fédérales et le gouvernement provincial a décidé d'en ajouter. Ils peuvent encore faire la même chose. »

Le premier ministre a précisé que Québec pourra prendre des dispositions spéciales pour que les travailleurs autonomes aient droit aux congés parentaux dans le cadre du projet québécois. Ils sont exclus du projet fédéral.

Dans ce même ordre d'esprit, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion a souligné que le programme québécois devait s'inspirer du programme fédéral avec quelques ajustements.

La ministre de la Santé Pauline Marois doit en discuter avec son homologue fédérale Jane Stewart lors d'une conférence fédérale provinciale aujourd'hui et vendredi à Toronto. Mme Stewart n'a laissé aucun espoir de règlement.

Le programme québécois qui devrait entrer en vigueur en janvier 2002, prévoit dans la majorité des cas, des congés parentaux payés à 70 % du salaire pendant 18 semaines et à 55 % du salaire pendant 32 semaines. Le régime fédéral qui sera en vigueur en 2001, prévoit des congés parentaux pendant 50 semaines payés à 55 % du salaire.



On vide l'entrepôt...
On sacrifie nos échantillonnages planchers...
On vous fait (presque) des cadeaux sur nos fins de lignes...

GRANDE LIQUIDATION CÉRAMIQUE DÉCOR

Céramiques

	Dimension	Quantite	Prix regulier	Prix de vente au pi. ca
Tuiles ESPIGA VERDE SCURO	6"x 6"	520 pi. ca.	3.20 pi.ca	0.49¢
Tuiles ENGLAND VERDE	8"x 8"	1000 pi. ca.	2.45 pi.ca	0.49¢
Tuiles ESTELLA MARENGO	8"x 12"	400 pi. ca.	3.75 pi.ca	0.29¢
Tuiles CASBAH NERO	8"x 8"	800 pi. ca.	4.95 pi.ca	0.29¢
Tuiles IMAX AZUL	13"x 13"	4000 pi. ca.	3.40 pi.ca	0.99¢
Tuiles PLAYA GURUGU	13"x 13"	20,000 pi. ca.	3.60 pi.ca	0.99¢
Tuiles PORCELAINE ARAL.	12"x 12"	3600 pi. ca.	3.95 pi.ca	0.99¢
Tuiles PORC EMAILLE CEZANNE	13"x 13"	2800 pi. ca.	4.49 pi.ca	1.49¢
Tuiles HELENABLANCO	12"x 12"	2000 pi. ca.	4.50 pi.ca	0.99¢
Tuiles NATURA ROCCIA	13"x 13"	800 pi. ca.	3.60 pi.ca	0.99¢
Tuiles I FRANCHI COTTO	13.5"x 13.5"	2800 pi. ca.	4.49 pi.ca	1.29¢

Beaucoup d'autres spéciaux sur place

DES RABAIS INCROYABLES sur articles sélectionnés

Robinetterie, salles de bains

Douche de coin ronde, 32" x 32" Base en porcelaine et porte en verre trempé PD-I 280-St, Bo-8080-BL rég.: 1394$ 795$

Ensemble ELIANE robinet bain 5 mcx robinet lavabo 8"cc rég.: 634$ 399$ L'ensemble, bain et lavabo

Ensemble douchette sur rail, chrome FM-352 rég.: 189,95$ 99$

Porte plante pour bain ISCHIA 189$

Lavabo semi-encastré, noir ou gris rég.: 399$ 45$

Lavabo sur pied différent modèle 50% à 75%

Robinet de cuisine chrome avec rinse légume GOEC0615 rég.: 189$ 119$

Accessoires

Rideaux de douche réduit de 50% à 70%

Porte serviettes papier savon : VENUS -50% ; OPEN -30%

Porte serviettes du Mexique -20%

Accessoires de comptoir plaqué or -20%

Un lot de serviettes réduites jusqu'à 50%

Photos à titre indicatif.

CÉRAMIQUE DÉCOR
IMPORTATEUR SANS INTERMÉDIAIRE
4220, 3e Avenue ouest, Charlesbourg
627-0123

TAXE SUR L'ESSENCE

Non à une baisse

Cela équivaudrait à « jeter 500 millions $ dans le fleuve »

QUÉBEC (PC) — Baisser les taxes sur l'essence n'aurait aucun effet sur les prix à la pompe, soutient le ministre des Finances, Bernard Landry.

Selon lui, les pétrolières en profiteraient pour hausser les prix et faire davantage de profits au lieu de refiler la réduction aux consommateurs.

Baisser les taxes de 5 cents comme cela a été fait par un gouvernement précédent, équivaudrait à « jeter 500 millions dans le Saint-Laurent », a soutenu le ministre.

« Ça nous a coûté 100 millions $ par cent de baisse, et en trois semaines, les compagnies avaient mis l'argent dans leurs poches. Ce n'est pas drôle pour la population mais c'est aux organisations internationales à faire pression sur les pays producteurs de pétrole », a-t-il dit à Mario Dumont, qui le pressait d'user de ses pouvoirs pour soulager quelque peu les consommateurs.

Pour un litre d'essence vendu à 84,5 cents, Québec et Ottawa imposent un total de 37,8 cents de taxes ; le prix à la rampe, soit le pétrole vendu par les grandes compagnies, est de 40 cents, le transport coûte 0,30 cent et la marge de profit du détaillant est de 6,51 cents.

Mais il y a, selon le chef de l'ADQ, un autre joueur néfaste aux consommateurs: la Régie de l'énergie, un organisme paragouvernemental, qui en fixant un prix minimum pour l'essence, pousse à la hausse les prix à la pompe. Ce fut le cas à Trois-Rivières et à Québec, ces jours-ci. La régie fixe un prix plancher pour favoriser les petits détaillants.

Mais Bernard Landry avait une autre explication: les taxes sur l'essence sont utiles au gouvernement. Elles rapportent annuellement 1,56 milliard $ et servent à financer la santé, l'éducation, les réductions d'impôts, etc.

Une essence écolo

Les fabricants automobiles canadiens appuient à l'unanimité la production d'une essence écologique susceptible de réduire considérablement les émissions polluantes et d'améliorer l'efficacité des véhicules. C'est la première fois que l'industrie automobile se prononce en faveur d'un type d'essence spécifique. Connu sous le nom de Auto Maker's Choice, le carburant contient très peu de soufre et aucun métal lourd. En termes d'environnement, si tous les automobilistes utilisaient ce produit, ce serait comme si deux millions de véhicules étaient retirés des routes canadiennes, ont souligné hier les représentants de l'industrie lors d'une conférence de presse. Les dirigeants des Trois Grands de l'automobile s'étaient réunis dans une station-service d'Ottawa afin d'annoncer l'arrivée du carburant en Ontario. (PC)

Journalistes, gare au BIC !

Le Bureau d'information du Canada dresse des fichiers personnels sur les scribes

OTTAWA (PC) — Le Bureau d'information du Canada (BIC) conserve des fichiers personnels sur les journalistes politiques, a découvert le Bloc québécois.

Des journalistes comme Paul Arcand, Pierre Maisonneuve et Michel Vastel sont fichés au BIC, un organisme de fédéral de promotion de l'unité nationale. On analyse leur objectivité et leurs opinions.

Les documents obtenus par le Bloc, d'une source anonyme, indiquent, par exemple, que l'animateur de radio Paul Arcand interrompt ses invités. On a étudié, en particulier, le cas d'une entrevue avec le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion. « Signalons, écrit-on, que M. Arcand interrompt M. Dion à maintes reprises durant l'entrevue et semble prendre volontiers un ton quelque peu narquois. »

De Pierre Maisonneuve, animateur à RDI, on dit que ses entrevues ont « tendance à être relativement neutres ». « M. Maisonneuve n'attaque pas ses invités. (Il) est très au courant du passé professionnel et personnel, de même que des déclarations controversées, de son invité. »

Quant à Michel Vastel, chroniqueur au SOLEIL et au *Droit*, on note qu'il pose un « jugement sévère sur le premier ministre Jean Chrétien » et qu'il remet en question la crédibilité et le leadership de celui-ci.

Vastel juge sévèrement Jean Chrétien

Les documents datent de 1996 et 1997. En tout, le Bloc a obtenu les fiches de 14 journalistes du Québec et du Canada anglais. Il a également obtenu des analyses sur les positions éditoriales de 14 journaux à travers le pays, dont La Presse, *Le Devoir*, *The Gazette* et *The Globe and Mail*.

Les documents seront disponibles sur le site Internet, www.blocquebecois.org, à compter d'aujourd'hui.

À la Chambre des communes, les députés bloquistes se sont demandé s'il n'existait pas d'autres fichiers dans ce genre. « On connaît, depuis l'affaire Big Brother, la propension de ce gouvernement à ramasser de l'information sur à peu près tout le monde », a souligné le député Ghislain Lebel. « En existe-t-il, par exemple, sur les intellectuels, les artistes, les gens d'affaires, les politiciens et les souverainistes ? Si oui, que contiennent-ils ? », s'est-il demandé.

Responsable du BIC, le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Alfonso Gagliano, a défendu l'existence des fichiers en soutenant qu'il s'agissait là d'une pratique courante. « Ce que le BIC fait, comme d'ailleurs tout bureau d'information, c'est une revue de presse qui est mise à la disposition de différents ministères et ministres. Il fait donc une analyse des commentaires des journalistes sur tout dossier d'actualité politique », a-t-il affirmé.

M. Gagliano a refusé de donner un point de presse à sa sortie des Communes. Son attaché de presse, Éric Tétreault, a déclaré que les fichiers n'ont pas de caractère individuel. « Ce sont des analyses journalistiques sur ce que les journalistes font. Ce ne sont pas des renseignements personnels », a-t-il dit.

L'OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE VOUS OFFRE DE GAGNER UN WEEK-END VIP
DANS LA CAPITALE : pour vous et vos amis
• Un dîner au restaurant l'Astral
• Une nuitée dans la suite présidentielle de l'hôtel Loews Le Concorde
• Un cocktail VIP à l'Observatoire de la capitale, pour 31 invités
• Des laissez-passer pour les musées de la capitale
• Une collection de livres sur Québec, la capitale
Le tirage du grand prix aura lieu le 19 juin 2000, sur les ondes de CHRC 80 à 8h30
DES PRIX HEBDOMADAIRES SERONT AUSSI ATTRIBUÉS LE 29 MAI, ET LES 5 ET 12 JUIN 2000.
• Des brunches au restaurant l'Astral
• Des visites à l'Observatoire de la capitale
• Des livres sur Québec, la capitale
Pour participer :
Rendez-vous à l'aire d'accueil de l'Observatoire de la capitale et repérez sur la photographie panoramique de la ville le personnage de la semaine. Inscrivez votre nom sur le coupon de participation, et déposez-le dans le baril.
Seuls les coupons originaux et les facsimilés reproduits à la main seront acceptés.
Règlements complets du concours :
www.observatoirecapitale.org
HÔTEL LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC
CHRC 80
LE SOLEIL
Identifiez le personnage célèbre de la semaine :
☐ 29 mai ☐ 12 juin ☐ 5 juin ☐ 19 juin
Nom : _____
Adresse : _____
Ville et code postal : _____
Téléphone : (jour) : _____ (soir) : _____
ad1477622
Observatoire de la capitale

EXAMENS DE FRANÇAIS

Bonnes notes au collégial

MONTRÉAL (PC) — Les élèves du réseau collégial québécois maîtrisent bien les règles du français, savent structurer un texte et en repérer les idées importantes.

C'est ce qu'il faut conclure à la lecture des résultats des examens de décembre 1998, mai 1999 et août 1999, en français langue d'enseignement, au niveau collégial.

Cette bonne maîtrise de la langue d'enseignement vaut aussi pour les étudiants anglophones de niveau collégial.

Les résultats sont contenus dans le document intitulé *Les épreuves uniformes d'anglais et de français, langue d'enseignement et littérature*, rendu public hier par le ministre de l'Éducation François Legault.

Pour l'année 1998-99, le taux de réussite global à l'épreuve de français atteignait 88,6%, comparativement à 87,3% pour l'année scolaire précédente.

Fait à noter, le taux de réussite est plus élevé pour les femmes que les hommes, comme c'est le cas aux niveaux primaire et secondaire. Le taux de réussite des femmes atteint 90,8%, comparativement à 85,4% pour les hommes.

Le taux de réussite est aussi plus élevé en formation préuniversitaire qu'en formation technique.

Par exemple, chez les étudiants en sciences, le taux de réussite atteint 96,3%, 91,6% en sciences humaines, 90% chez les étudiants en arts et 94,8% en lettres. Chez les étudiants en techniques biologiques, le taux de réussite atteint 83,9%, en techniques physiques 77,7%, en techniques humaines 88,1% et en techniques administratives 84,3%.

Le ministère attribue cette différence au fait que les étudiants en sciences, par exemple, commencent leur cégep avec des notes plus élevées, au départ. Ils partent plus forts et restent donc plus forts. Même explication pour les femmes par rapport aux hommes.

La réussite de cette épreuve est maintenant nécessaire à l'obtention du Diplôme d'études collégiales (DEC).

L'imposition d'un examen uniforme pour l'obtention du DEC n'est obligatoire que depuis le 1er janvier 1998. Le ministère avait instauré cette épreuve dans la foulée de la réforme de l'enseignement collégial, pour vérifier l'atteinte des objectifs visés.

Chevrette tasse les ligues de taxi

Les chauffeurs devront se regrouper dans une association professionnelle

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

QUÉBEC — Tous les chauffeurs de taxi seront regroupés dans une association professionnelle qui remplacera les ligues de taxi.

Telle est la clé de la réforme de l'industrie du taxi que le ministre des Transports, Guy Chevrette, entend faire adopter cet automne par l'Assemblée nationale.

En entrevue avec la Presse canadienne, M. Chevrette a expliqué hier les grandes lignes de cette réforme majeure du monde du taxi.

Une nouvelle association professionnelle regroupant tous les chauffeurs de taxi sera créée. Cette association remplacera les 57 ligues de taxi qui existent actuellement.

La nouvelle association pourra offrir à ses membres des services comme des fonds de pension, des assurances, du regroupement d'achats de services et de la formation. M. Chevrette en est venu à la conclusion qu'actuellement, les ligues de taxi existantes sont trop dispersées et divisées pour offrir efficacement des services à leurs membres.

Les ligues sont trop divisées pour offrir des services

Comme plusieurs propriétaires artisans de taxi sont des travailleurs autonomes, il n'aurait pas été possible de les regrouper dans un syndicat affilié à une centrale syndicale, a indiqué le ministre. Le Code du travail prévoit en effet que seuls des salariés peuvent être syndiqués.

L'association professionnelle appartiendra à tous les membres qui choisiront librement leurs dirigeants et les services dont ils veulent se doter. Le Comité provincial de concertation et de développement du taxi sera officiellement reconnu dans la loi comme association de services.

Par ailleurs, M. Chevrette créera une table permanente de concertation où siégeront les représentants de l'association professionnelle, l'association de services et les organismes gouvernementaux comme le ministère des Transports, la Commission des transports et la SAAQ.

Une telle table a été mise en place pour l'industrie du camionnage et a permis de régler bien des litiges, a expliqué le ministre Chevrette.

Par ailleurs, M. Chevrette prépare, en collaboration avec le ministère des Finances, plusieurs types d'aide financière et de mesures fiscales pour améliorer la qualité des services de taxi.

De telles mesures viseront notamment à aider les chauffeurs à améliorer leurs revenus, à diminuer l'âge et l'usure de la flotte des véhicules, à en améliorer la propreté, le confort et la disponibilité.

Le transport dit bénévole sera mieux encadré, car certains types de transport supposément bénévoles concurrencent illégalement le taxi. Ces transporteurs bénévoles, qui œuvrent aux services d'organismes caritatifs, ne pourront toucher des compensations que pour les frais d'utilisation de leur véhicule.

Enfin, M. Chevrette entend réglementer le transport par limousine. Ce transport devra refléter une qualité de service nettement supérieure, comme le suppose le terme même de « limousine ».

MONTRÉAL

Profs intoxiqués par des élèves

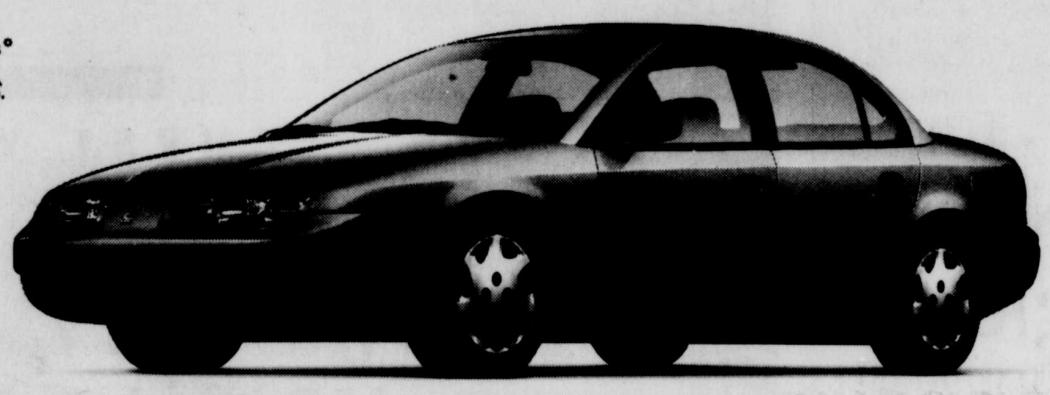
Deux enseignants de la commission scolaire des Patriotes, sur la Rive-Sud de Montréal, ont été sérieusement incommodés récemment après que des élèves eurent placé à leur insu des produits nocifs dans leur verre d'eau. Un premier incident est survenu en décembre dernier à l'école secondaire Ozias-Leduc, à Mont-Saint-Hilaire. Des élèves ont alors dérobé divers produits d'un laboratoire de sciences, qu'ils ont introduits dans leur cours de mathématiques. À l'issue d'une enquête menée auprès des élèves, l'instigateur du méfait, un jeune d'une quinzaine d'années, a d'abord été suspendu. « Les enseignants trouvaient que ce n'était pas suffisant et ils ont fait pression sur la direction. Finalement, ses parents ont décidé de le transférer dans une autre école. Le secrétaire général de la commission scolaire des Patriotes, Clément Page, a indiqué hier qu'il s'agissait à ses yeux d'un cas « très sérieux ». Le porte-parole a confirmé qu'un cas similaire, quoique de moindre gravité, était survenu il y a quelques semaines à l'école primaire La Broquerie, de Boucherville. Un élève de 6e année a alors introduit du savon liquide dans le verre d'une enseignante, qui a immédiatement recraché sa première gorgée. « Là, ce n'était pas majeur. On parle plutôt du tour pendable d'un enfant de 12 ans qui cherche à se faire valoir auprès des autres élèves », note M. Page. (PC)

ENTARTAGE

Le directeur d'école porte plainte

Les politiciens ne sont plus la seule cible des entarteurs. Le directeur adjoint de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc à Granby, Jean-Guy Malo, l'a appris à ses dépens lorsqu'il a reçu trois tartes au visage lors d'une soirée de gala étudiant, vendredi soir dernier. « C'est imbécile de faire ça. Ils ont fait ça juste pour le show », croit le directeur qui dit n'avoir aucun conflit avec les étudiants entarteurs. Il a d'ailleurs déposé trois plaintes de voies de fait à la Sûreté municipale de Granby contre les jeunes qui sont tous mineurs. Ses assaillants, deux élèves de cinquième secondaire et un ancien étudiant, ont profité d'un moment d'inattention de leur victime pour l'entarter devant la foule de 450 personnes réunie dans l'auditorium de l'école. Une des assiettes de crème fouettée a atterri en plein milieu du visage alors que les deux autres ont frappé le côté de la tête du directeur adjoint. Au moment de l'entartage, il venait tout juste de terminer une allocution pour féliciter une enseignante de ses loyaux services. « Je m'apprêtais à me faire prendre en photo avec quelques personnes lorsque tout est devenu noir. Je n'ai même pas eu le temps d'avoir peur », raconte Jean-Guy Malo. Les responsables du gala Méritas entendent d'ailleurs resserrer la sécurité l'an prochain. (PC)

La Saturn SL1 2000
À partir de 180 $/mois*
Bail de 36 mois, comptant 2260 $.
Financement de 3,9 %



Notre populaire compacte SL1 2000

• Boîte manuelle 5 vitesses • Lecteur CD • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40

Chez Saturn,
le seul endroit où l'on met de la pression,
c'est dans les pneus.

La Saturn SL1 2000
À partir de 254 $/mois*
Bail de 36 mois, comptant 3150 $.
Financement de 2,4 %



La nouvelle intermédiaire LS1 2000

• Transmission automatique • Climatisation • Groupe électrique • Lecteur CD

Depuis toujours, les détaillants Saturn vous présentent, dans un environnement sans tracas ni marchandage, des voitures bien pensées. Et comme la vente à pression ne fait évidemment pas partie de nos valeurs, vous voilà alors assuré de faire de votre magasinage chez nous, une expérience agréable. Ce qui nous donne le temps, nous détaillants Saturn, de nous concentrer sur ce que l'on fait le mieux : vous conseiller. *PDSF de 15 103 $ pour une Saturn SL1 1SB 2000 et 23 670 $ pour une Saturn LS1 1SD + B58. Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent), un premier versement et un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

SATURN.

www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

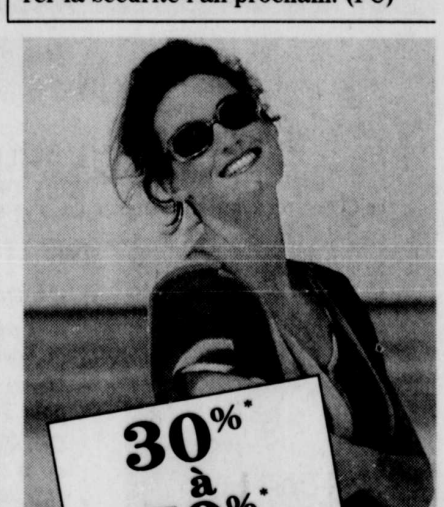
Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320



HÔPITAUX

Déficits inévitables

MONTRÉAL (PC) — L'Association des hôpitaux a publié des données pour appuyer sa théorie voulant que, si les hôpitaux accusaient des déficits, c'est parce qu'ils font face à une augmentation de la quantité de soins à dispenser.

L'Association (AHQ) avait convoqué la presse hier, à quelques jours de sa deuxième rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de la Santé, Pauline Marois, pour discuter du déficit collectif de 200 millions $ enregistré par certains hôpitaux.

Ces hôpitaux affirment que les déficits sont attribuables non pas à une mauvaise gestion, mais à plusieurs facteurs, dont un sous-financement et une augmentation de la quantité de soins à dispenser.

Le vice-président exécutif de l'AHQ, Daniel Adam, cite donc quelques données, dans l'espoir de faire fléchir le gouvernement : dans les salles d'urgence des hôpitaux de Montréal, le nombre de patients arrivés en ambulance a augmenté de 19,2 % ces deux dernières années, soit 21 808 personnes.

En cardiologie, les admissions ont augmenté de 9,5 % depuis 1993-94. En santé mentale, les admissions ont crû de 14,5 % depuis la même année.

De façon générale, de 1993-94 à 1998-99, le coût des services dispensés par les hôpitaux a crû de 3,1 %, pendant que le financement gouvernemental diminuait de 3,4 %, se plaignait M. Adam.

Le dirigeant de l'Association des hôpitaux souligne que même les hôpitaux qui ont réussi à équilibrer leur budget se trouvent dans une situation « extrêmement fragile ».

Et ces hôpitaux n'ont ni la volonté ni le pouvoir de cesser d'offrir certains soins pour équilibrer leur budget, prévient M. Adam.

Il demande plus de temps au gouvernement pour trouver la cause profonde de ces déficits et revoir les règles budgétaires à la base du financement des hôpitaux.

SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

Une approche très coûteuse

Un spécialiste critique les fermetures d'établissements communautaires et les mises à la retraite massives

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Le Québec est le seul endroit où on a procédé à la mise à la retraite massive de médecins et à la fermeture des hôpitaux communautaires. Ces deux approches se révèlent fort coûteuses, constate Yvon Brunelle, agent de recherche au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ces mesures ont permis des économies à court terme. Mais il n'y a aucune évidence que cette approche soit rentable.

Il n'y a qu'en Suisse qu'on n'a gardé que les CHU

Le chercheur du MSSS, spécialisé dans la comparaison des systèmes de santé, était l'invité, hier matin, de l'Association des économistes québécois, dans le cadre de la consultation de l'automne de la ministre Pauline Marois sur le système de santé.

Lors des mises à la retraite massives de 1997, 1000 médecins et 4000 infirmières ont quitté le système de santé.

« Quand j'ai parlé des départs de tant de médecins à la retraite à des collègues français, ils ont ouvert grand les yeux », se rappelle M. Brunelle.

Nous vivons aujourd'hui les conséquences de ces départs massifs : les hôpitaux font une surenchère onéreuse pour engager des infirmières, les médecins se plaignent d'avoir trop de patients à s'occuper, il faut augmenter en urgence le nombre d'étudiants dans les facultés de médecine.

« Nous sommes un des rares systèmes à n'avoir conservé que des hôpitaux universitaires, poursuit le chercheur, et c'est une approche dispendieuse. Il n'y a qu'en Suisse, dans le canton de Genève, qu'on a gardé les CHU (centre hospitalier universitaire) seulement ».

En dépit des protestations des usagers pour éviter leur fermeture, les hôpitaux communautaires (Christ-Roi, Jefferey Hale, Chauveau) sont devenus des centres pour personnes âgées en 1995. Ne restent plus à Québec que des hôpitaux universitaires (les trois hôpitaux du CHUQ : CHUL, Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise), universitaires affiliés (Enfant-Jésus et Saint-Sacrement) ou institut universitaire (hôpital Laval).

Et en dépit de cette transformation coûteuse des établissements de santé, les soins de santé de première ligne sont mal organisés. « Les CLSC, porte d'entrée du système ? Au mieux, c'est encore un rêve », laisse tomber M. Brunelle.

Le problème, poursuit-il, c'est qu'au Québec, les établissements sont responsables des patients, oui, mais seulement durant la période de temps où ils sont entre leurs murs. Personne, ni aucun organisme ne coordonne l'ensemble des soins au patient.

UNE IDÉE QUI FAIT DU CHEMIN

Depuis au moins 12 ans, Yvon Brunelle rumine cette idée d'un système de santé doté d'une entité « pivot », qui soit cliniquement responsable du patient.

Il a adapté en version québécoise le HMO (health maintenance organization) américain, sous le vocable de OSIS (organisation de soins intégrés de santé). La proposition, considérée comme farfelue il y a 10 ans, trouve preneur aujourd'hui. Surtout depuis le succès de ce système en Angleterre et en Suède, pour diminuer les listes d'attente.

À un groupe de médecins généralistes (du CLSC ou du cabinet privé ?), le gouvernement accorderait un budget proportionnel à l'état de santé des patients inscrits. En échange, les médecins soignent leurs patients et achètent des services spécialisés dans les hôpitaux environnants.

Le patient doit subir une chirurgie cardiaque ? Appel du médecin à l'hôpital Laval, par exemple. Paiement de l'intervention sur-le-champ, par le médecin. L'hôpital doit offrir d'excellents services, sinon le médecin ira faire opérer ses patients ailleurs... et l'hôpital perdra de l'argent. « Dans ce système, le budget d'un hôpital n'est pas garanti de la même façon », explique M. Brunelle.

Deux expériences pilotes sont en cours dans la région de Montréal pour vérifier l'efficacité de ce type d'organisation des soins de santé financé par capitation.

Tempête solaire

Des scientifiques prédisent qu'une tempête géomagnétique solaire de grande envergure touchera la Terre aujourd'hui, mais que les Canadiens n'ont pas à s'inquiéter. Cette tempête solaire, qui a projeté des centaines de millions de tonnes de particules chargées dans l'espace, pourrait durer jusqu'à huit jours. Elle pourrait perturber le fonctionnement des téléphones cellulaires et des téléavertisseurs, endommager des pipelines, et causer des pannes d'électricité. L'éruption solaire est survenue mardi. Elle marque le début de la période de pointe du cycle solaire, d'une durée de 11 ans, ce qui signifie une augmentation graduelle des taches solaires — des tempêtes gigantesques à la surface de l'astre solaire qui perturbent le champ magnétique de la Terre. En 1989, au cours de la période de pointe du précédent cycle solaire, une tempête géomagnétique avait provoqué une panne du réseau d'Hydro-Québec, privant six millions de personnes d'électricité pendant plusieurs heures. Les tempêtes solaires ont causé des pannes similaires ailleurs. On pourra par ailleurs observer un changement de la position des aurores boréales. (PC)

NOUVEAU A QUEBEC

Implantologie dentaire révolutionnaire

Un nouveau concept en matière d'implantologie dentaire verra le jour en septembre prochain dans le Parc technologique du Québec métropolitain. En effet, le Centre de recherche et de formation en implantologie (C.R.F.I.) et ses partenaires investiront 2 millions $ pour la construction d'un complexe regroupant les activités de recherche et de fabrication, ainsi qu'une clinique destinée à desservir la clientèle régionale. Le C.R.F.I. devient par la même occasion le plus important centre de recherche en implantologie au Canada. « Cet investissement concrétise notre volonté d'offrir à la population le meilleur service et l'accès aux technologies les plus récentes » indique le Dr Marc Beaumier, président-directeur général du C.R.F.I., dentiste depuis 15 ans et instigateur du projet en compagnie du vice-président Jean Robichaud.


Docteur Marc Beaumier

La recherche et la technologie au service des patients

Le Centre regroupera une équipe de 20 personnes. Les activités de recherche se concentreront sur le perfectionnement des techniques de fabrication et de pose d'implants. Les patients profiteront de ces recherches en étant invités à y collaborer. De plus, la possibilité d'accéder à l'ensemble des services sous un même toit permettra de réduire les délais et de limiter le nombre de rendez-vous pour les patients. La clientèle pourra en outre profiter d'avantages exclusifs en matière de soins, puisque le C.R.F.I. sera le tout premier centre de la région à offrir la radiographie numérique ainsi que de nouvelles technologies en implantologie.

Des solutions parfaitement adaptées aux besoins d'aujourd'hui

Le C.R.F.I. répond au besoin grandissant de personnes non seulement soucieuses d'avoir un beau sourire, mais aussi préoccupées par leur confort et recherchant des solutions durables, qu'elles aient des prothèses dentaires ou non. Comme le précise le Dr Marc Beaumier, « en confiant la beauté de leur sourire à des personnes d'expérience, nos clients réaliseront un investissement de grande qualité à la portée de tous. »

Une approche axée sur l'information

Le Dr Marc Beaumier insiste sur le fait que « la multiplication des services offerts et la réceptivité du public à cette alternative nous incitent à adopter une approche informative et personnalisée afin d'aider les personnes intéressées à faire le bon choix ». C'est pourquoi le C.R.F.I. organise dès maintenant des séances d'information en groupes restreints destinées à renseigner le public sur les implants dentaires.

C.R.F.I. centre de recherche et de formation en implantologie



OFFRE EXCLUSIVE AUX 50 PREMIERS PATIENTS

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30 %

sur vos implants !

- Apprenez comment vous y retrouver parmi les offres des divers spécialistes
- Offrez-vous les avantages des toutes dernières technologies
- Possibilité d'obtenir le suivi médical sans frais pendant 5 ans (réservé exclusivement aux participants au projet de recherche)

Endroit : Québec Dentaire, 255, rue Fortin, Vanier
Date : 12, 14, 21, 22, 26 et 28 juin
Heure : 18 h 30

CRFI
LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN IMPLANTOLOGIE
La métamorphose d'un sourire !

Séances d'information animées par le Dr Marc Beaumier

INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT A NOTRE SEANCE D'INFORMATION GRATUITE
683-6664 • 1 877 983 6664

1478224

MATELAS NEUFS
surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin
À UNE FRACTION DU PRIX



Plusieurs autres spéciaux en magasin

MATELAS HAUTE QUALITÉ
510 ressorts
54 pouces
Cour. 528,95$
SOLDE 259,95$
60 pouces
Cour. 619,95$
SOLDE 329,95$

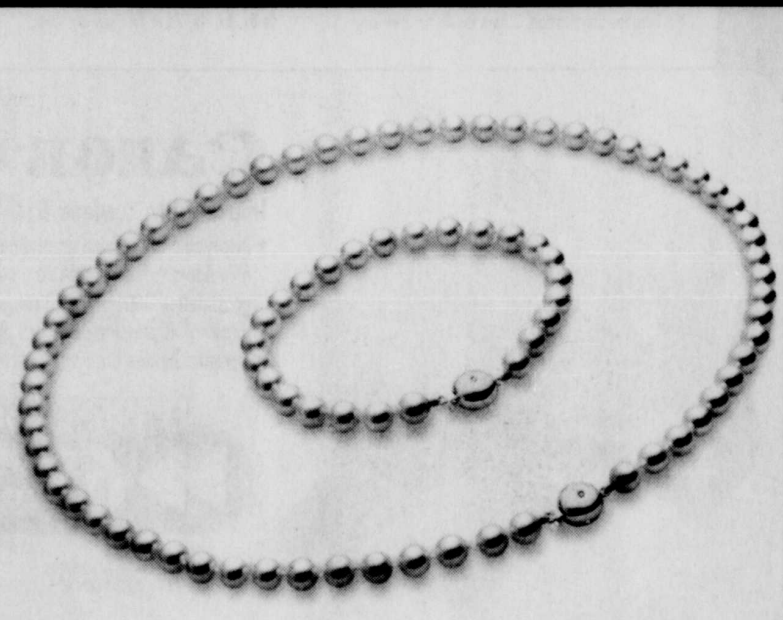
MATELAS MOUSSE
haute densité 54 pouces
Cour. 399,95$
SOLDE 169,95$

CENTRE DE LIQUIDATION

La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!
Quantités limitées!
MATELAS DAUPHIN

SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC

1474252





Et dire que tout a commencé par une petite erreur de la nature...

De la collection de perles de culture Birks.
Bracelet et collier se lient.
Collier, or 14 carats, 995 $.
Bracelet, or 14 carats, 595 $.
Bague, or 18 carats, 300 $.

BIRKS

PERLES. depuis 1879

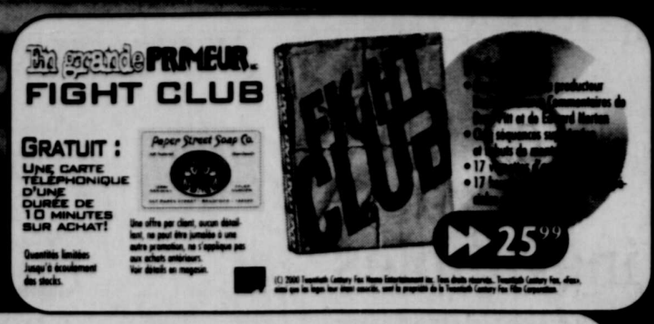
BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035
1 800 682 2622 www.birks.com

1478923

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™



HEWLETT PACKARD
Et tout devient possible

Processeur Intel[MD] Celeron[MC] à 566 MHz 61707664

6645C



MÉMOIRE VIVE 64 Mo
DISQUE DUR 15 Go
CD-RW 4x
MODEM V.90 56K

Chute de prix! 140$

1449.97 APRÈS REMISE

AVANT REMISE	1799.97
REMISE POSTALE DE HP	210.00
CHUTE DE PRIX	140.00

REMISE POSTALE DE 140$ US = 210$ CA ENVIRON.

ORDINATEUR SEULEMENT À 1129,99$
APRÈS REMISE POSTALE DE 70$
REMISE POSTALE DE 50$ US = 70$ CA ENVIRON.

LE CÔTÉ COOL DE L'ÉTÉ

IBM[MC] Thinkpad 1422

Processeur Intel[MD] Celeron[MD] à 500 MHz

21415142



MÉMOIRE VIVE 32 Mo
DISQUE DUR 6 Go
CD-ROM 24x
MODEM V.90 56K
ÉCRAN HPA 13,0 po

1859.99

LOGICIELS ET JEUX



SECOND **19.99**

Who Wants To Be Millionaire: 2e édition 8450624

AVANT REMISE 29.99
REMISE POSTALE 10.00



ÉCONOMISEZ 100$

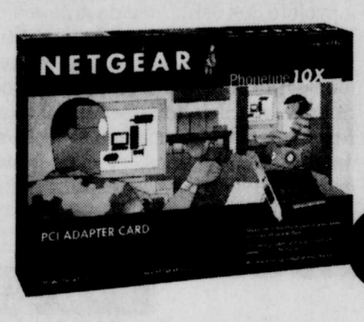
189.99

AVANT RABAIS 289.99
RABAIS DU FABR.† 100.00

41340000

†Pour vous inscrire et profiter du rabais, veuillez appeler au 1-800-688-8460. Voir les détails en magasin.

PÉRIPHÉRIQUES

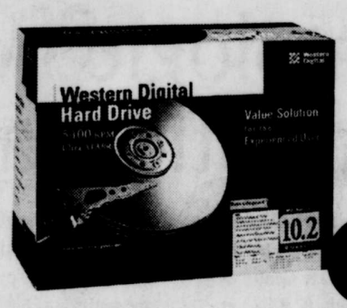


NETGEAR

Adaptateur réseau pour ligne téléphonique
- Vitesse de transfert de 10 Mbps
- Interface PCI • Installation Plug-N-Play • Coupleur téléphonique intégré 84248301

ACHETEZ-EN 1 ET OBTENEZ-EN 1 GRATUITEMENT (Après remise postale)

99.99



Western Digital

Disque dur Ultra ATA/66 à 10,2 Go
- Capacité de données de 10,2 Go
- 5400 rotations par minute
- Un an de garantie

10548103 WD102AARTL

149.99

ACCESSOIRES



39.99

AVANT REMISE 54.99
REMISE POSTALE 15.00

Microsoft

SideWinder Game Pad Pro
- Nouveau concept, nouvelles couleurs et fonctionnalité: la plus hot!
- 6 boutons d'activation, 2 boutons de tir 53005561

1,00$ PAR DISQUE



49.99

Acer[MD]

Paquet de 50 DC-enregistrables
- Conçus pour les unités de disque CD-ROM de 8x, 6x, 4x, 2x et 1x 52205027 CDR-50

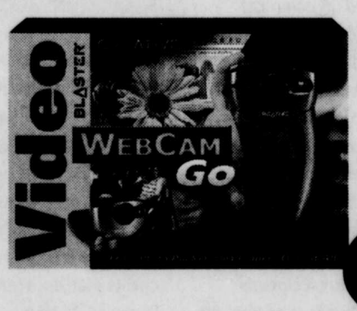


ÉPARGNEZ 20$ **99.99**

ALTEC LANSING

Ensemble de haut-parleurs ACS54 à 5 pièces
- 4 haut-parleurs périphériques avec enceinte d'extrêmes-graves
- Un système complet pour ambiophonie

75605599 ACS54



CREATIVE.COM

WebCam-Go
- Appareil photo numérique de table et portatif
- Mémoire interne de 4 Mo
- Tableau de commande à ACL
- Emmagasine jusqu'à 460 images 67148555

OBTENEZ GRATUITEMENT: UN CASQUE D'ÉCOUTE LABTEC C-315 (VALEUR DE 39,99 $) 67205310 à l'achat de tout appareil photo Creative Labs

229.99



Canon

Imprimante couleur BJC-2000
- Incroyable impression de qualité photo en 4 couleurs • Technologie de modulation des gouttelettes DMT[MD] • Profil compact et stylisé
- Vitesse d'impression jusqu'à 5 ppm
- Garantie limitée d'un an 19808002 BJC-2000

ÉPARGNEZ 50$ **69.99** APRÈS RABAIS

AVANT RABAIS	119.99
REMISE POSTALE DU FABR.	20.00
RABAIS INSTANTANÉ	30.00



129.99

EPSON[MD]

Imprimante couleur Stylus 670
- Résolution de 1440 x 720 ppp avec vitesses d'impression jusqu'à 3,5 ppm en couleur et 5 ppm en noir
- Technologie Micro Piezo à 4 couleurs (cmyk)
- Branchement au port parallèle et au USB
- Dimension des gouttelettes de 7 picolitres et 1 an de garantie

01708670 SC670



HEWLETT PACKARD
Et tout devient possible

Télécopieur, lecteur optique, copieur et imprimante tout-en-un HP OfficeJet[MC] 630
- Résolution d'impression jusqu'à 600 ppp en noir et en couleur • Vitesse d'impression de 5 ppm en noir et de 2 ppm en couleur • Technologie de balayage optique de 24 bits à 300 ppp

61743636 HP OJ 600(R)

299.99 REMISE



UMAX

Astra 2100U
- Balayage d'une seule touche par bouton-poussoir • Résolution optique de 600 x 1200 ppp • Lecture optique de 36 bits en couleur • Adaptateur pour acétate en option 20569210 UMA 2100U

ÉPARGNEZ 60$ **89.99** APRÈS RABAIS

AVANT RABAIS	149.99
REMISE POSTALE DU FABR.	30.00
RABAIS INSTANTANÉ	30.00



HEWLETT PACKARD
Et tout devient possible

149.99

ScanJet[MC] 3300C
- Résolution matérielle de 600 ppp x 1200 ppp: peut être rehaussée à 9600 ppp • Surface maximale de balayage de 8,5 po x 11,7 po avec traitement de l'image couleur à 36 bits ajoutant de la profondeur • Balayage et copie couleur au toucher d'un bouton • Se branche au port USB 61769330 HP SJ 3300C



* Sur approbation du bureau de crédit. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. L'intérêt calculé tous les mois sera éliminé du solde à condition que : (1) les mensualités minimales (si requises) soient versées; et (2) le solde soit payé en entier à la fin de la période couvrant l'offre promotionnelle. Le TPA est de 28,8%. Exemple de l'option sans intérêt pendant 12 mois : si les mensualités minimales totalisant 587,33 $ pour un achat de 1500 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois, l'intérêt est éliminé formant un TPA de 0% (coût total 1500 $) pour un achat de 1500 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois supplémentaires et que les mensualités minimales totalisant 1111,71 $ pour un achat de 1500 $ sont versées, et que le solde de 1188,73 $ est remboursé dans les 24 mois, l'intérêt totalise 800,44 $ (coût total 2300,44 $) et le TPA équivaut à 28,8% pour un achat de 1500 $. Les offres de paiement mensuel sont basées sur un solde renouvelable et supposent que des paiements pré-déterminés égaux seront effectués au cours d'un délai imparti au lieu des paiements mensuels minimums. Les options sans intérêt ne sont pas offertes à nos clients avec cartes de crédit renouvelables pour un compte commercial. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. POLITIQUE DES PRIX ANNONCÉS : Toutes les taxes applicables sont calculées et à payer sur le prix avant rabais. Les frais de poste pour réclamer les remises postales sont à payer. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. ™2000, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop Ltée. Les prix et produits annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop.

Prix et produits en vigueur du 7 au 13 juin 2000.

FUTURE SHOP™ Ltée

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

PLACE LAURIER 2700, boul. Laurier 650-1999

PLACE FLEUR DE LYS 552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100

CHICOUTIMI 2480, boul. Talbot (418)698-6701

7gi-178581

MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Pas une poubelle !

Le maire de Mont-Saint-Grégoire a poursuivi hier sa campagne contre Matrec en sol montréalais. Alain Déom dénonce le projet de la multinationale d'implanter un mégalieu d'enfouissement sanitaire dans le Haut-Richelieu. Avec l'aide de la MRC, la société belge réhabiliterait un ancien lieu d'enfouissement situé à Saint-Athanas et fermé en 1992. L'acquisition et la remise en condition du lieu coûterait quelque 20 millions $ et il serait ensuite agrandi sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire dans le but d'accueillir 300 000 tonnes de déchets par année. M. Déom souligne que la MRC ne génère que 30 000 tonnes d'ordures par année et il est convaincu que la compagnie enfouira des déchets venant de la région métropolitaine. (PC)

WALKERTON

Harris s'excuse

Mike Harris, premier ministre de l'Ontario, s'est excusé hier auprès du maire de Walkerton, pour avoir reproché à la petite communauté de ne pas avoir demandé de subvention pour rénover son système d'aqueduc. Pour le gouvernement conservateur, qui ne cesse de trébucher dans sa façon de gérer la crise entraînée par la contamination à la bactérie E. coli, la pire dans l'histoire du Canada, une telle admission n'est pas coutume. Jusqu'à présent, la contamination à la bactérie E. coli a fait sept morts à Walkerton. Lundi, M. Harris affirmait que les autorités de Walkerton avaient négligé de se prévaloir des subventions fédérales et provinciales prévues au chapitre de la rénovation des égouts et des acqueducs. En fait, le village de 5000 habitants a reçu 424 500 $ en subventions pour effectuer de tels travaux lorsque le programme conjoint sur les infrastructures a été lancé en 1994. L'argent a été investi dans la réfection du réseau d'aqueduc de Walkerton. (PC)

AFFAIRE SAINT-GERMAIN

La défense plaide la distraction

La collision dans laquelle quatre policiers ont péri près de Trois-Rivières n'avait rien à voir avec l'alcool ou la vitesse. C'était plutôt un accident dû à une distraction dans un lieu qui ne pardonne pas. Telle est la position qu'a adoptée en défense, à compter d'hier, le policier Marc Saint-Germain (32 ans), de la Sûreté du Québec, à son procès. Il est accusé de négligence criminelle ayant causé la mort de quatre de ses collègues la nuit du 27 octobre 1994. Au nom de Saint-Germain, Me Eric Downs a insisté auprès du jury sur le fait que cette tragique affaire est une question de perceptions. La défense, annonce-t-il, présentera une autre perception. (PC)

12 ans de plus pour Marcel Samson

Il en remet contre les maisons d'hébergement

MONTRÉAL (PC) — Témoignant de nouveau hier devant le tribunal, Marcel Samson en a remis. Selon lui, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence se sont fait une spécialité de détruire les couples ! C'est leur faute si le malheur est arrivé.

Samson a été trouvé coupable, mardi, du meurtre prémédité de son épouse et a été condamné illico à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Hier, les avocats devaient faire part à la juge Diane Marcelin de leurs recommandations quant à la sentence à lui imposer pour les deux crimes d'incendie. La poursuite et la défense ont suggéré au juge une sentence de cinq ans d'emprisonnement sur chacun des deux chefs d'accusation. Mais la juge, qui a pris une heure pour réfléchir, a plutôt imposé une peine de sept ans pour sa tentative d'incendier la maison d'hébergement Coup d'Elle. Il écope donc en tout d'une peine de 12 années de pénitencier.

La juge Marcelin a invoqué le fait que l'accusé n'avait aucun remords, qu'il ne s'était jamais excusé et qu'il avait agi de façon tout à fait délibérée, pour justifier cette sentence plus sévère. Elle l'a qualifié de colérique, rancunier et revanchard, en plus de lui dire qu'il était un danger pour la société.

Après le prononcé de la sentence, la juge a offert la parole à l'accusé. Celui-ci s'est amené à la barre pour lire une lettre qu'il avait écrite au préalable. Il a enfin indiqué son intention d'aller en appel, mais seulement après avoir obtenu des traitements psychologiques pendant un an.

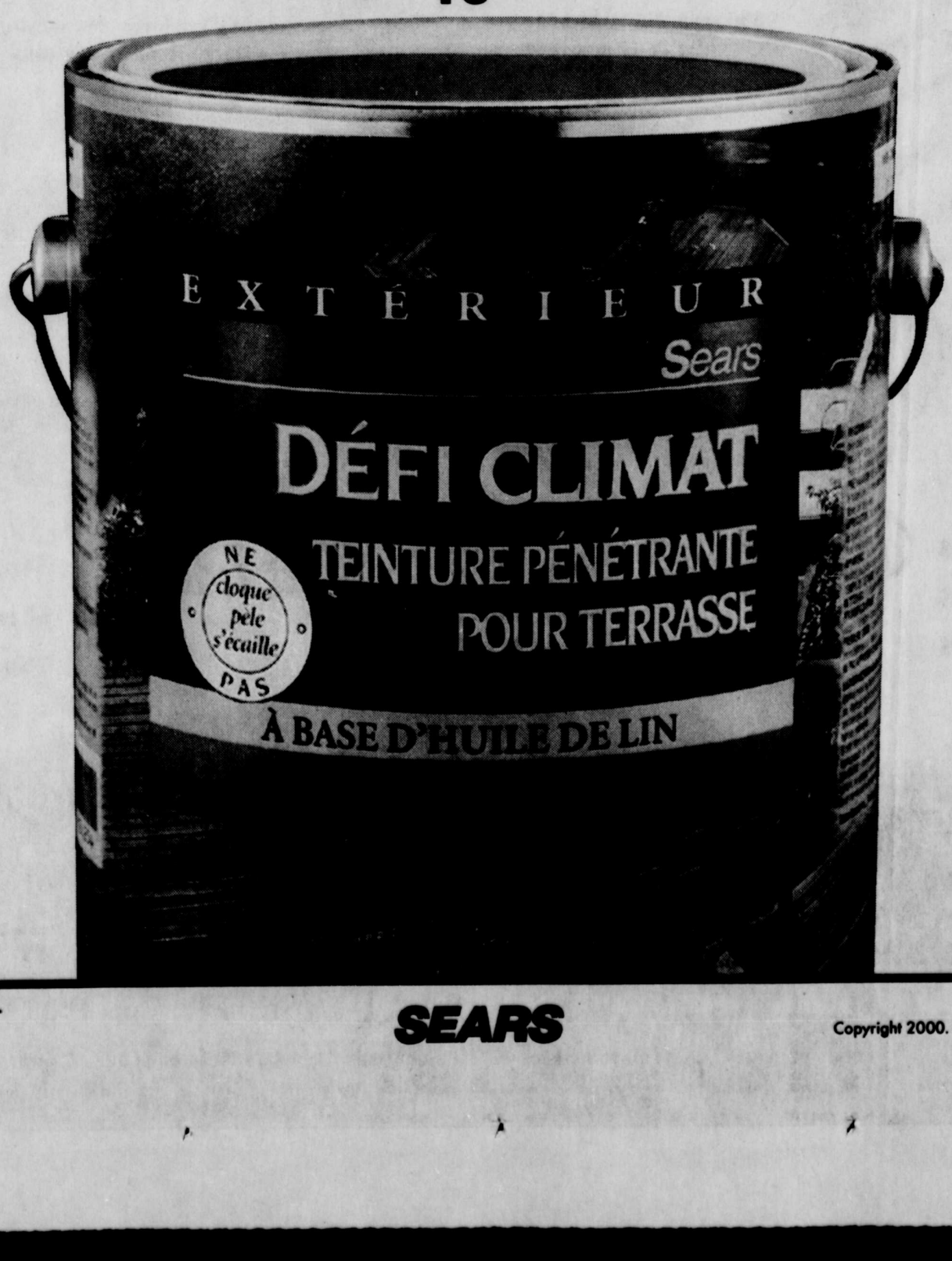
SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 JUIN 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Teinture Défi climat^MD
pour terrasses et parements
Moitié prix

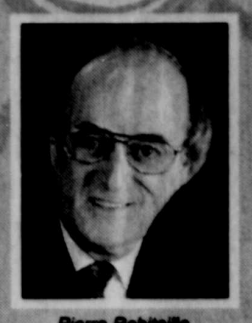
Cette teinture à l'huile de lin ne cloque pas, ne pèle pas et ne craquelle pas quand elle est appliquée selon les instructions de l'étiquette. Résiste aux marques et à la moisissure. 3,78 L. En une palette de 60 couleurs.
Série nº 26200. Rég. Sears 39,99.

19,99



NP0621200 SEARS Copyright 2000. Sears Canada Inc.

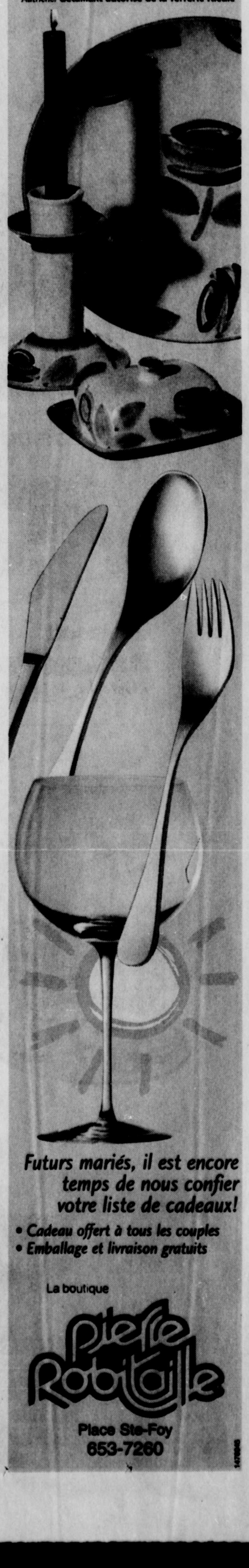
Cet été
de belles occasions
pour célébrer!


Pierre Robitaille

À la boutique Pierre Robitaille, vous trouverez le cadeau tout indiqué pour le nouveau couple, les nouveaux propriétaires, les amis chers et, pourquoi pas... pour vous!

Le monde
à votre table

Angleterre: Royal Doulton - Wedgwood - Denby
Portugal: SPAL
Luxembourg: Villeroy & Boch
Japon: Noritake - Mikasa
Autriche: détaillant autorisé de la verrerie Riedle



Futurs mariés, il est encore temps de nous confier votre liste de cadeaux!
• Cadeau offert à tous les couples
• Emballage et livraison gratuits

La boutique
Pierre Robitaille
Place Ste-Foy
653-7260

A16

L'été Tanguay

SOMMEX

Nous payons 2 taxes
(Matelas Sommex seulement)

359.99 39 po

Matelas Romance

• 608 ressorts • Garantie de 10 ans

54 po **429.99$**
60 po **519.99$**
78 po **899.99$**

• 608 ressorts avec dessus coussiné
• Garantie de 10 ans 100%

479.99 39 po

54 po **569.99$**
60 po **649.99$**
78 po **999.99$**

• 880 ressorts ensachés
• Garantie de 12 ans 100%

629.99 39 po

54 po **749.99$**
60 po **859.99$**
78 po **1259.99$**

• 660 ressorts avec dessus coussiné
• Garantie de 12 ans 100%

Mayfair

669.99 39 po

54 po **799.99$**
60 po **899.99$**
78 po **1249.99$**

COMMENCEZ À PAYER EN DÉCEMBRE 2000*

AMEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LÉVIS
BEAUPORT
LES SAULES
TROIS-RIVIÈRES
POINTE-AU-PÈRE
CHICOUTIMI
RIVIÈRE-DU-LOUP
SAINT-GEORGES DE BEAUCE